



Observatoire  
régional  
de l'intégration  
et de la ville

*Centre de ressources  
Grand Est*



# Rapport d'activités 2018





# RAPPORT MORAL

## 2018 : un déploiement effectif

Voilà bientôt trois ans que l'ORIV changeait d'échelle d'intervention. Aux interrogations, aux craintes que ce changement suscitait, on peut dresser un premier bilan provisoire. L'ORIV a pris place dans son nouveau territoire et ses modes d'intervention ne se sont pas affadis ou standardisés sous l'ampleur de la tâche. Plus encore, à nos domaines d'intervention traditionnels qui nous valent l'homologation par l'Etat de « centre de ressources Grand-Est », nous continuons d'explorer ce qui se trouve à la périphérie de nos missions : participation à des programmes de recherche, soutien à des initiatives locales...

Cette capacité à répondre présent dans des dispositifs publics encadrés comme dans des cadres plus informels, permet à l'ORIV d'épaissir son champ d'expériences et de disposer d'un large répertoire d'interventions au service des différents acteurs qui font appel à lui, collectivités, professionnels, collectifs, associations, citoyens...

A quel prix?

D'abord au prix d'un effort considérable de l'équipe salariée dont la mobilisation a rendu cette évolution possible. Si nous soupçonnions l'ampleur de la tâche ce n'est que rétrospectivement que nous prenons la pleine conscience, Bureau et Conseil d'administration, de ce qui leur est demandé. Je voudrais ici saluer d'emblée leur travail. Langres, Sedan, Longwy, sont leurs nouvelles destinations pas vraiment positionnées sur les grands flux de circulation.

Au prix aussi d'un important saut d'échelle budgétaire qui a accompagné cette croissance et dont nous avons à gérer cette année les premières difficultés tendanciennes. Celles-ci nous ont obligés à faire une demande exceptionnelle à l'Etat pour assainir les comptes 2018 et à conduire une réflexion plus stratégique sur le modèle économique de l'association. Cette démarche et les efforts que nous allons engager, pour ajuster les compétences aux missions, pour diminuer les coûts de fonctionnement et de structure, s'accompagneront également d'une recherche de diversification des financements en particulier en direction des collectivités.

Quel que soit le sort réservé à cette requête, je tiens à remercier les services de l'Etat, dont nous tirons nos principales ressources, de leur soutien sans faille.

Dans le cadre de ce déploiement, notre réflexion porte aussi sur la bonne échelle de l'instance délibérante de l'ORIV. Association historiquement ancrée en Alsace, ses administrateurs se sont soudés autour de convictions communes, de solidarités militantes, d'échanges critiques. Assurer cette continuité historique tout en s'ouvrant aux acteurs de la grande région fait partie de nos préoccupations. La réflexion n'est pas totalement aboutie, mais nous avons décidé pour 2019 d'aller à leur rencontre dans un premier temps pour apprendre à se connaître en organisant par ex région une journée d'échanges. Le défi de l'intervention à l'échelle du Grand Est est à partager entre équipe professionnelle et Conseil d'administration.

Enfin le centre de ressources doit permettre à ses visiteurs d'y trouver ses travaux, ses productions, son actualité, ses points repères, les renvois vers d'autres repères et ceci sur tous les supports. C'est pourquoi nous attachons la plus grande importance à la refonte du site internet de l'association prévue pour 2019.

La forme associative de l'ORIV est solide et fragile. C'est sans doute un trait qu'elle partage avec beaucoup d'autres associations. Notre vigilance quant à son avenir est permanente et confiante.

Sylvie JAECKLE, Présidente de l'ORIV


# SOMMAIRE

Rapport moral .....	3
Un centre de ressources territorialisé .....	5
L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est... ..	6
L'activité de l'ORIV, en quelques chiffres .....	9
Une fonction ressources transversale et mutualisée.....	11
Les publications de l'ORIV .....	15
Disposer de ressources par la mise en réseaux .....	19
Outiller les acteurs-trices pour renforcer l'action sur les territoires en politique de la ville .....	23
Accompagner les acteurs-trices par des démarches territorialisées .....	29
Agir auprès des membres des conseils citoyens et de leurs partenaires .....	35
Construire les politiques publiques avec les acteurs-trices et les « premiers-ères concernés-es ».....	37
Promouvoir l'accès aux droits et accompagner les professionnels-les pour développer des pratiques non-discriminatoires.....	41
Travailler sur ce qui fait commun et contribuer à l'intégration sociale .....	47
Annexe 1 : composition CA .....	55

## Un centre de ressource territorialisé

L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) porte un **centre de ressources**, qui a « *pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville.* »<sup>1</sup>

Créé en **1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace**, l'ORIV a commencé à travailler sur **les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996**. En 1997, il s'autosaisit de **la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations**. En 1998, il est officiellement **reconnu comme Centre de Ressources politique de la ville**. Du fait de cette histoire l'ORIV intervient **dans les trois domaines** précités.

Historiquement présent en Alsace, l'ORIV a déployé ses activités en Lorraine entre 2010 et 2015. Ce développement de l'activité en Lorraine s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains, association de développement local, renommée depuis 2016, « Citoyens et Territoires. » En 2016, l'activité de l'ORIV (sur l'ensemble de ces champs et ces modes d'intervention) a été **mise en œuvre à l'échelle de la région Grand Est**.

Pour mener à bien ses missions, l'Observatoire **met à disposition, produit, développe et diffuse des connaissances sur ses sujets de compétence**. Par ailleurs, l'ORIV **accompagne et qualifie les acteurs-trices** (élus-es, services de l'Etat, professionnels-les des collectivités et associations) par le biais de groupes de travail, l'organisation de temps d'échanges, la réalisation d'études et de diagnostics...

La particularité de l'action de l'ORIV se trouve notamment dans la **complémentarité entre ses trois domaines d'intervention**, le **croisement des réflexions** et la **territorialisation de ses activités**.

L'ORIV agit également dans une logique d'**observation** et de **veille**. Les centres de ressources tiennent compte « *d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux* »<sup>2</sup>. « *Ils constituent des observateurs privilégiés des dynamiques territoriales urbaines.* »<sup>3</sup> De ce fait, l'ORIV se donne la possibilité d'alerter les pouvoirs publics et les personnes concernées sur les constats développés à l'occasion de ses travaux.

L'action de l'association s'inscrit également dans une **logique de prospective et d'anticipation**, mais aussi d'interpellation en direction des pouvoirs publics. Elle vise ainsi une transformation des représentations et des pratiques, notamment dans le champ professionnel.

Enfin, l'association s'inscrit dans **des réseaux nationaux** : Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV), Réseau Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration (RECI). Ils permettent une mise en perspective, une confrontation des analyses et une mutualisation des ressources.

### Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée en 2018.

<sup>1</sup> Cadre de référence national Etat – Centre de Ressources, 2016, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires : [http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cadre\\_de\\_reference-crpv-bat.pdf](http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf), page 3.

<sup>2</sup> Cadre de référence national Etat – Centre de Ressources, 2016, page 3

<sup>3</sup> Ibid.

# L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est...

## Des administrateurs-trices mobilisés-es

L'ORIV est une association de droit local et à ce titre, est géré par un Conseil d'Administration. La mise en œuvre des actions se fait par une équipe de 8 salariées.

L'Assemblée Générale de l'ORIV s'est tenue le 3 avril 2018 à Strasbourg, en présence d'une cinquantaine de participants-es. Dans un premier temps, la partie statutaire a permis de présenter :

- Le rapport d'activités 2017
- Le bilan financier 2017
- Les perspectives 2018, tant en termes de programme de travail que de financements.

Dans un second temps, elle a proposé un temps d'échanges visant à « porter un autre regard sur les quartiers populaires » ([http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv\\_ag\\_image\\_des\\_quartiers.pdf](http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_ag_image_des_quartiers.pdf)).

Le Conseil d'Administration (composé de 30 membres : 21 personnes physiques et 9 personnes morales, cf. annexe 1) s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE et des vice-présidents : Pierre GREIB, Michel FOU DRAT et Rudi WAGNER, six fois au cours de l'année 2018 (20 janvier, 20 février, 5 juillet, 29 septembre et 6 novembre 2018).

La mobilisation des administrateurs-rices de l'ORIV ne se limite pas aux réunions du Conseil d'Administration, certains s'impliquent sur d'autres actions : l'itinérance de l'exposition « De l'immigré au Chibani » (réunion du groupe de travail le 16.01.18), le « pouvoir d'agir » (travail pour l'élaboration d'une contribution associative sur ce point), le colloque « image des quartiers » (réunion de travail le 8.01.18), la promotion du « travail social communautaire » ou encore les pratiques professionnelles en direction des jeunes (participation au groupe de travail « agir avec et pour les jeunes).

Entre ces réunions, le travail de suivi quotidien a été assuré par le Bureau, composé de 9 membres, qui s'est réuni tout au long de l'année 2018 (une fois par mois sauf durant l'été) pour répondre aux nombreux enjeux (relations institutionnelles, contractualisation, missions de l'équipe).

Par ailleurs, les membres du Bureau se sont réunis, les 8 et 9 décembre 2018, en présence de la Directrice pour travailler à un bilan du déploiement de l'ORIV à l'échelle du Grand Est et sur des pistes pour notamment mieux articuler la gouvernance de l'association à une échelle territoriale aussi vaste. Ils ont été rejoints en fin de matinée du 9.12.18 pour un temps convivial avec les autres membres de l'équipe salariée.

## Des salariées au service du projet associatif

Le programme de travail, validé par les administrateurs-trices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par une équipe de 9 salariées au cours de l'année 2018.

Les salariées qui ont porté les activités de l'ORIV sont :

- Céline ALBERT, Cheffe de projet Documentation (19.03.2018 au 28.09.2018 – congé maternité de Diane HASSIG) et Cheffe de projet réseaux et capitalisation (1.10.2018 au 31.12.2018)
- Emilie ARNOULET, Directrice de projets (basée à Reims)
- Corinne CURTI, Secrétaire
- Gaëlle DONNARD, Directrice de projets
- Diane HÄSSIG, Responsable de la communication et de la documentation

- Murielle MAFFESSOLI, Directrice
- Caroline OBERLIN, Directrice de projets
- Laetitia ROCHER, Chargée de projets
- Martine THIEBAULD, Assistante de projets

Certaines actions ont bénéficié également d'un appui :

- De Citoyens et Territoires, via la mise à disposition de salariés-es (dossier « rapport biennal » et « développement économique »)
- De Julie ETIENNE, stagiaire (intervention sur le dossier « Histoire et mémoire de l'immigration ») de janvier à décembre 2018.
- De Clara DJOUADI, stagiaire (intervention sur le dossier « Ville hospitalière ») du 25.05.2018 au 7.09.2018.

### Éléments clés

Une vingtaine de réunions associatives.  
Neuf salariées, deux stagiaires et 30 administrateurs-trices mobilisés-es pour mettre en œuvre les actions.

## Des moyens dédiés pour agir

Ces moyens émanent de différents acteurs-trices :

- **de l'Etat** via des crédits du CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires) et de la DRDJSCS (Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) Grand Est ainsi que du Ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (DAAEN). Les financements Etat émanant du CGET et de la DRDJSCS dans le cadre de la fonction de « centre de ressources régional de la politique de la ville » relèvent d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2017-2019).
- **de collectivités du Grand Est** : Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise (52), Métropole du Grand Nancy (54), Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (55), Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (57), Ville de Moyeuve-Grande (57), Eurométropole de Strasbourg (67), Ville de Saverne (67), Ville de Strasbourg (67), Colmar Agglomération (68), Communauté d'Agglomération d'Epinal (88), Communauté d'Agglomération de Saint-Louis (68), Mulhouse Alsace Agglomération (68), Ville d'Illzach (68), Ville de Kingersheim (68).
- **de l'Europe**.

### Éléments clés

Une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Etat sur la fonction de « centre de ressources politique de la ville ».  
14 Communes ou Intercommunalités participant au financement de l'ORIV en 2018.

Le siège social de l'ORIV est basé historiquement à Strasbourg mais l'élargissement à la Champagne-Ardenne, depuis le milieu de l'année 2016, a donné lieu à une implantation sur Reims. Il s'agissait d'une mise à disposition d'un bureau dans les locaux du Collectif interculturel d'accompagnement de migrants (CIAM). A la rentrée scolaire 2018, l'ORIV a suivi le CIAM dans

ses nouveaux locaux : 11 rue Marie-Juliette Baillia Rolland, à Reims. Le travail mené dans le cadre de l'installation dans les nouveaux locaux, renforcé par l'arrivée d'une nouvelle Directrice au CIAM, a permis de travailler à une meilleure articulation entre le projet des deux associations.

## **Des instances liées à la reconnaissance en tant que centre de ressources « politique de la ville »**

La convention avec l'Etat résulte de la labellisation par le CGET de l'ORIV en tant que « centre de ressources régional politique de la ville ».

Dans ce cadre l'ORIV se doit de mettre en place des actions relevant des « missions socles » des centres de ressources.

Les « missions socles » visent à :

- Contribuer à l'animation technique des réseaux de professionnels-les : partage d'informations, co-élaboration d'outils, diffusion de pratiques, mise en réseau...
- Accompagner la montée en compétence des acteurs-trices locaux-locales par l'organisation de cycles de qualification, de temps formatifs...
- Capitaliser et diffuser par un travail de veille, de mise en commun des connaissances, de formalisation des enjeux et/ou contenus...

La fonction de centre de ressources de l'ORIV donne lieu également à la mise en place d'instances dédiées en complément du Conseil d'Administration, lieu de décision de l'association :

- Comité technique : Le comité technique donne lieu à des réunions qui ont lieu environ tous les 2 mois en présence de représentants-es du SGARE (Secrétariat général pour les affaires régionales et européennes) de la DRDJSCS et de l'ORIV. Lors de ces réunions, il s'agit d'assurer un suivi des actions du centre de ressources dans un souci de coordination avec les actions menées par l'Etat et en particulier la DRDJSCS dans le cadre de sa fonction d'animation de la politique de la ville.
- Réunions Etat-ORIV : Il s'agit d'un temps d'échanges, décliné à une échelle inter-régionale (11 septembre 2018 à Nancy, 14 septembre 2018 à Châlons-en-Champagne et 27 septembre 2018 à Strasbourg) visant à faire le point sur les actions menées par l'ORIV avec les services départementaux de l'Etat dans un souci de connaissance mutuelle, d'identification des besoins, de mise en synergie et en cohérence des actions.
- Comité des partenaires : Il s'agit d'un lieu, mis en place à l'initiative de l'Etat, qui doit réunir une fois l'an l'ensemble des financeurs et partenaires du centre de ressources pour permettre un échange autour du programme de travail. Cette instance n'a pas été réunie en 2018.

## L'activité de l'ORIV ... en quelques chiffres<sup>4</sup> !

Au titre de la politique de la ville, l'ORIV travaille (de manière privilégiée mais non exclusive) sur un territoire comptant :

- 40 contrats de ville : 8 en infra-territoire Alsace, 11 en infra-territoire Champagne-Ardenne et 21 en infra-territoire Lorraine,
- 116 quartiers prioritaires de la politique de la ville : 31 en infra-territoire Alsace, 34 en infra-territoire Champagne-Ardenne et 51 en infra-territoire Lorraine.

Ces territoires comptent 397.680 habitants-es, soit 7,1% des habitants-es de la région (recensement de la population de 2013).

Au titre de l'intégration des immigrés-es comme de la prévention et de la lutte contre les discriminations, l'ORIV mène ses actions sur l'ensemble des territoires du Grand Est.

L'année 2018 est la deuxième année pleine de fonctionnement à l'échelle de la région Grand Est. L'enjeu affiché par l'ORIV dans le cadre du déploiement de ses activités à l'échelle de la région Grand Est était de maintenir une action en proximité tout en élargissant les territoires d'intervention, ce qui suppose d'inventer de nouvelles manières d'agir, de modifier les pratiques.

La diversité des actions rend compte de cette volonté. L'ORIV a également fait le choix d'une diffusion renforcée des ressources via la création d'une Lettre d'information électronique et une mise en ligne régulière d'informations sur son site internet.

Cette diversification a eu également un impact auprès des publics touchés. La politique de la ville mais aussi celle sur l'intégration et la lutte contre les discriminations nécessitent de toucher des publics très variés. Si historiquement l'ORIV touche un public de professionnels-les des collectivités et de l'Etat mais aussi des acteurs associatifs, le défi (initié dès 2017) était de cibler également des habitants-es ainsi que des élus-es. Les chiffres ci-dessous en rendent compte.

### Éléments clés

#### Territoires

- 40 communes différentes ont accueilli des actions.
- Environ 20 communes ou EPCI concernées par des interventions sur sites...
  - Appuis auprès de cinq territoires « entrants » en politique de la ville.

#### Actions

- 90 actions différentes menées, soit 316 demi-journées au contact des acteurs-trices, dont : 59% sont des actions de montée en compétence (groupes de travail, séminaire...), 32% sont des actions en proximité territoriale et seulement 9% sont des manifestations à vocation informative.

#### Acteurs

- 3600 acteurs (cumul) et 2434 (différents), dont : 28,6% acteurs associatifs, 20% citoyens-nes, 19,7% acteurs-trices de collectivités, 14,3% représentant-es de l'Etat, 5% élus-es.

Les pages suivantes du rapport d'activités illustrent plus qualitativement la diversité des actions menées par l'ORIV, sans toutefois viser l'exhaustivité.

<sup>4</sup> Ces indicateurs permettent de rendre compte de manière synthétique de l'activité de l'ORIV.



# Une fonction ressources transversale et mutualisée

## Objectifs

Agir au plus près des intervenants-es et de leurs attentes suppose de disposer de connaissances adaptées, qui sont mobilisées à travers la fonction ressources. Elle constitue le support des interventions de l'ORIV.

La fonction ressources est transversale à l'ensemble des activités et thématiques de l'ORIV et se traduit par :

- La diffusion d'une Lettre d'information de l'ORIV (nouveau 2018)
- La gestion d'un centre de documentation (ouvrages, périodiques, rapports...), ouvert à toutes et à tous (sur rendez-vous).
- La réalisation d'une veille informative sur l'actualité nationale.
- La mise à disposition de ressources par le biais d'un site internet ([www.oriv.org](http://www.oriv.org)).
- La publication d'un bulletin d'information « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».
- L'alimentation de deux panoramas de la presse.
- La mise à jour du site internet du Réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville.

### Éléments clés

483 000 visites sur la base de données documentaire en ligne.  
8 473 visites sur le site internet de l'ORIV en 2018 (7362 en 2017).

## Un nouveau support de communication : La lettre d'information de l'ORIV



L'ORIV a publié en mars 2018 sa première Lettre d'information électronique, avec comme objectifs :

- De diffuser des informations sur l'ORIV, mais également sur l'actualité de nos thématiques sur le plan national.
- De valoriser les nouveaux contenus mis en ligne sur son site (publications, événements...).
- D'avoir plus de réactivité dans la diffusion de l'information,
- D'élargir son public (Région Grand Est) en matière de diffusion de l'information.
- D'informer de la parution de notre bulletin « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».

Quatre lettres ont été diffusées au cours de l'année 2018, auprès de 500 personnes pour les deux premières et auprès de 1000 personnes environ pour les deux suivantes. Le taux d'ouverture, c'est-à-dire le pourcentage de consultation de la

Lettre d'information de l'ORIV, est en moyenne de 28% pour l'année 2018 (au-dessus de 20 %, le taux d'ouverture est considéré comme bon).

## La gestion de la documentation



Les documents disponibles au centre de documentation de l'ORIV sont accessibles grâce à la base de données du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) : <http://biblio.reseau-reci.org/>.

Cette base spécialisée sur les thématiques de l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations est mutualisée entre trois centres de ressources (Cofrimi – Occitanie, l'IREV – Hauts-de-France et l'ORIV – Grand Est).

Elle référence 6.000 titres d'ouvrages, 3.000 titres de rapports, d'études et plus de 1.000 articles...

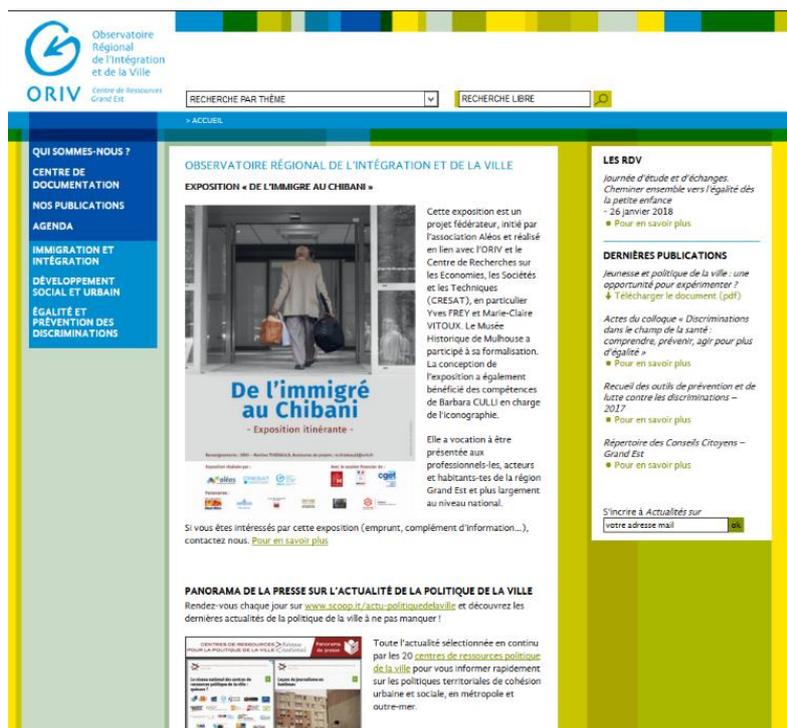
Elle est consultable aussi bien par un public averti (chercheurs-euses, professionnels-les...) que par un public plus large (étudiants-es...).

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demandes d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

En 2018, la base de données documentaire en ligne a connu une **nette hausse de fréquentation**. Les données présentées ci-dessous étant issues du système de gestion de la base documentaire (PMB) :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : plus de 483 000 en 2018 (contre 35000 de mai à décembre 2017) ;
- Nombre de consultations des notices via le permalink (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple) : près de 55000 sur l'année 2018 (11000 de mai à décembre 2017) ;
- Près de 5000 documents numériques consultés (2000 de mai à décembre 2017).

## Site internet



Le site internet de l'ORIV présente l'activité de l'association. Il permet de se tenir informé des principaux temps d'échanges qu'il organise, de télécharger les dernières publications...

En 2018, il y a eu :

- **8473** visites (7362 visites en 2017),
- **6107** visiteurs différents (contre 5332),
- **19187** pages vues (contre 17289).

## Une veille quotidienne sur l'actualité

L'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées...) par le biais d'outils numériques spécifiques.

Cette veille est ensuite partagée à toute l'équipe.

C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs et aux sollicitations adressées au centre de documentation.

Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe également :

### 1. Au Club de veille du Réseau des Centres de ressources Politiques de la ville.

Il propose une démarche de veille collaborative.

Cela implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville.

Cette veille alimente un panorama de la presse du Réseau des Centres de ressources politique de la ville :

<http://www.scoop.it/t/actualite-politiquedelaville>





## 2. A la démarche de veille mutualisée menée par le Réseau RECI.

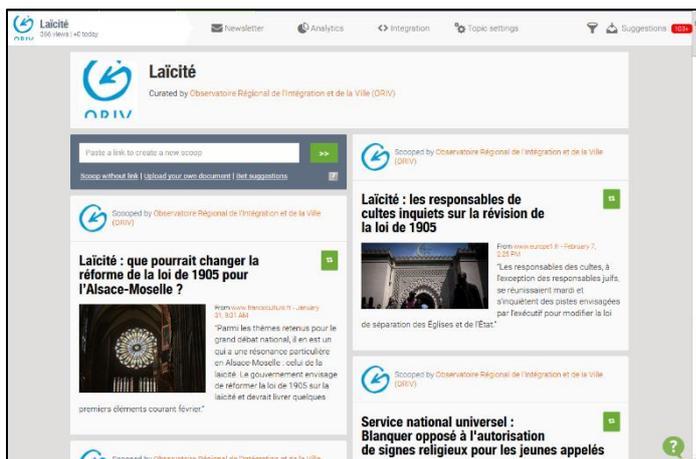
Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente le panorama de presse du Réseau RECI, sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations :

Il y a eu 3403 visites sur le scoop-it pour l'année 2018 et 1665 visiteurs différents.

<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>

Ce travail de veille permet également de repérer des actualités pertinentes à mettre en ligne sur le Portail européen sur l'intégration. Ce site internet propose des informations et des « bonnes pratiques » relatives à l'intégration des migrants (cf. page).



## 3. Par ailleurs, ce travail de veille est valorisé via un panorama de presse en ligne (scoop it), sur l'actualité de la laïcité.

Ce panorama a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » (cf. page).

<https://www.scoop.it/t/laicite-6>

## La production d'un bulletin d'information



« Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville » est un bulletin, de 4 pages, destiné à informer les partenaires sur les activités de l'ORIV mais également sur l'actualité dans les domaines de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la politique de la ville dans le cadre d'un « zoom » (dossier central du bulletin).

Avec la création de la Lettre d'Information de l'ORIV envoyée par mail tous les mois, le contenu de ce bulletin va évoluer. 2018 était donc une année de transition. 2 numéros ont été publiés durant l'année :

- n°116 - janvier 2018: La « crise migratoire » : réalités et enjeux
- n°117 - février 2018: L'évaluation à mi-parcours des Contrats de ville

# Les publications de l'ORIV

## Objectifs

La production de connaissances et de ressources est au cœur des métiers de l'ORIV depuis sa création. Par ce biais, l'association apporte des connaissances pertinentes, c'est-à-dire actualisées, claires, contextualisées et appropriables.

Ces productions prennent des formes variées (notes, dossiers...). Elles peuvent être le fruit de démarches d'appui et d'accompagnement (dans une logique de capitalisation des enseignements), de temps d'échanges (colloques, journées d'études...).

La majorité de ces productions fait l'objet d'une mise en ligne sur le site de l'ORIV et est téléchargeable gratuitement.

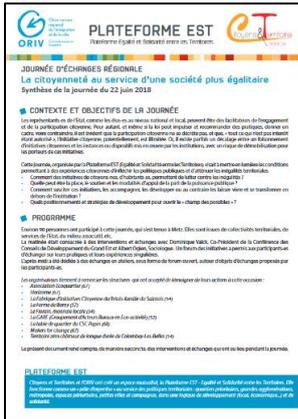
**Éléments clés**  
Une vingtaine de publications réalisées par l'ORIV.



Actes de la Journée régionale – Observer et évaluer des outils pour améliorer le cadre de vie des habitants-es des quartiers populaires - 12 décembre 2017 (mise en ligne début 2018)

Journée d'étude et d'échanges : « Cheminer ensemble vers l'égalité dès la petite enfance » : documents supports, interventions... - 26 janvier 2018





Synthèse de la Journée d'échanges régionale – La citoyenneté au service d'une société plus égalitaire - 22 juin 2018

Synthèse du temps d'échanges du 3 avril 2018  
« Porter un autre regard sur les quartiers populaires »

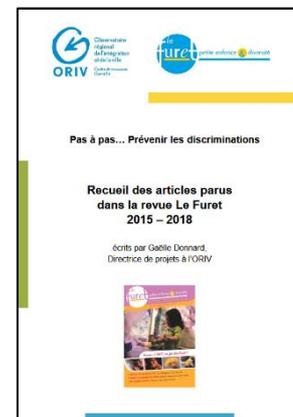
Actes de la journée régionale « Quartiers populaires : de l'usage des mots aux réalités territoriales - 18 septembre 2018

Rencontres territorialisées et thématiques sur l'image des quartiers populaires – Synthèses des 4 rencontres – novembre 2018



Journée Régionale – Santé mentale et politique de la ville : enjeux et articulations – supports d'intervention - 26 novembre 2018

Petite enfance et prévention des discriminations : Recueil des articles parus dans la revue *Le Furet*





Les acteurs économiques, acteurs du développement territorial. Recueil d'expériences dans les quartiers prioritaires du Grand Est – octobre 2018

Participation au 4<sup>ème</sup> rapport biennal « Il y a eu une cassure quelque part... Et maintenant, on fait quoi ? » - décembre 2018



Etat des lieux des conseils citoyens dans la région Grand Est – décembre 2018

Retour sur la journée « Jeunes et territoires. Regards croisés pour agir différemment en faveur de la jeunesse » - Epinal – décembre 2018



Point d'actualité sur la politique de la ville – décembre 2018 / [http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv\\_note\\_actualite\\_politique\\_ville\\_decembre\\_2018.pdf](http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_note_actualite_politique_ville_decembre_2018.pdf)

L'observation dans le cadre des contrats de ville : données disponibles – décembre 2018 - [http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv\\_note\\_observation\\_contrats\\_de\\_ville\\_donnees-2.pdf](http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_note_observation_contrats_de_ville_donnees-2.pdf)

## Intranet dédié au plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité ».



Cet intranet a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité ».

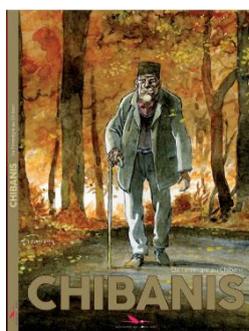
Il est accessible aux formateurs habilités par l'Etat dans le cadre du plan de formation.

## L'exposition itinérante « De l'immigré au Chibani » (cf. page 48)

Parallèlement à l'itinérance, des ressources ont été réalisées afin de les mettre à disposition des structures empruntant l'exposition :



Catalogue de l'exposition « De l'immigré au Chibani », Yves FREY, Murielle MAFFESSOLI, Martine THIEBAULD, Loïc RICHARD, Dominique SCHOENIG, Illustrateur ; Marie-Claire VITOUX, 2017, 80 p.



Bande dessinée « Chibanis. De l'immigré au Chibani », Yves FREY, directeur, Denis GERHART, Murielle MAFFESSOLI, Loïc RICHARD, Martine THIEBAULD et Marie-Claire VITOUX, Erstein, Editions du long bec, 2017.

## Disposer de ressources par la mise en réseau

### Objectifs

Dans le cadre de sa fonction ressources, l'ORIV peut également s'appuyer sur les réseaux d'acteurs auxquels il participe. Le réseau permet la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...).

La logique de réseau est surtout développée à l'échelle nationale, avec la participation de l'ORIV au Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) et au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration).

L'implication, de l'ORIV à ces réseaux, revêt des formes et des modalités de travail variables du fait de leur mode de fonctionnement et des objectifs poursuivis.

### Éléments clés

Un engagement commun en faveur des habitants-es de la politique de la ville et une publication – RNCRPV  
Rencontre nationale des équipes des CRPV.  
Un investissement reconnu dans le domaine de l'intégration – Réseau RECI

## Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV)

Les centres de ressources Politique de la Ville, implantés dans 19 régions (dont 4 en outre-mer), exercent auprès des acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville (cohésion sociale, développement économique et rénovation urbaine) une mission de qualification et d'animation de la réflexion collective avec le soutien de toutes les institutions concernées, en particulier État et collectivités territoriales.

Le réseau national des centres de ressources politique de la ville, via Question de Ville (association des Directeurs et Directrices de centre de ressources, dont la directrice de l'ORIV assure la coprésidence) permet aux directeurs-trices des centres de ressources de se réunir plusieurs fois dans l'année (à Paris) : l'ORIV a participé aux réunions qui se sont tenues le 18 janvier, 29 août et 19 octobre 2018.

Il s'est doté en 2017 d'un site portail ([www.reseau-crpv.fr](http://www.reseau-crpv.fr)) qui est alimenté par les différents centres de ressources.

Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence national des centres de ressources,



le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) les convie également trois fois par an à des réunions de comité technique : 30 mars, 14 juin (regroupement annuel) et 18 octobre 2018.

Les objectifs de ces rencontres sont multiples :

- échanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville entre centres de ressources mais aussi en lien avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) ;

- partager sur les outils de qualification mis en œuvre par les différents centres de ressources ;
- confronter les analyses portées sur les territoires politique de la ville ;
- renforcer les capacités d'intervention des centres de ressources dans la conduite de la politique de la ville par des échanges de pratiques.

Les 14 et 15 juin 2018, une rencontre des équipes des centres de ressources a été organisée à Paris. Cette rencontre ouverte par Sébastien JALLET, commissaire général délégué, directeur de la ville et de la cohésion urbaine a été l'occasion d'accueillir également le Président de l'ADCF, Jean Luc RIGAUT, Maire d'Annecy. A leurs côtés, des représentants de l'ANRU, de l'Ecole du Renouveau Urbain, de l'EPARECA, tous participants à une table ronde réunissant également quelques Présidents des CRPV pour échanger autour du bilan 2017 des CRPV et des perspectives dans un contexte chargé pour les acteurs de la politique de la ville.

Ce regroupement a surtout été l'occasion pour les CRPV de pouvoir témoigner de leurs pratiques via le format #Barcamp (<http://www.reseau-crpv.fr/centres-de-ressources-barcamp/>).

Il s'agit d'une méthode d'animation simple qui permet aux participants volontaires de présenter en 30 secondes à travers un pitch dynamique, un sujet puis de l'approfondir avec un petit groupe pendant 30 minutes. Par vagues successives, c'est près d'une cinquantaine de projets qui ont été présentés, témoins de la grande diversité des actions des CRPV pour soutenir les dynamiques locales de mise en œuvre des contrats de ville.

L'année 2018 a également été marquée par

une implication des membres du RNCRPV dans le cadre de la « grande mobilisation en faveur des habitants-es des quartiers » via :

- Un clip rendant compte de leur engagement : <http://www.reseau-crpv.fr/a-loccasion-de-mobilisation-nationale->



<http://www.reseau-crpv.fr/a-loccasion-de-mobilisation-nationale->  
[quartiers-directeur-riche-s-de-crpv-temoignage-de-engagement/](http://www.reseau-crpv.fr/a-loccasion-de-mobilisation-nationale-)

- Une contribution écrite intitulée « Pour un engagement renouvelé avec et pour les habitants des quartiers » avril 2018 ([http://www.reseau-crpv.fr/pmb-publication/?pmb\\_p=81269](http://www.reseau-crpv.fr/pmb-publication/?pmb_p=81269)).

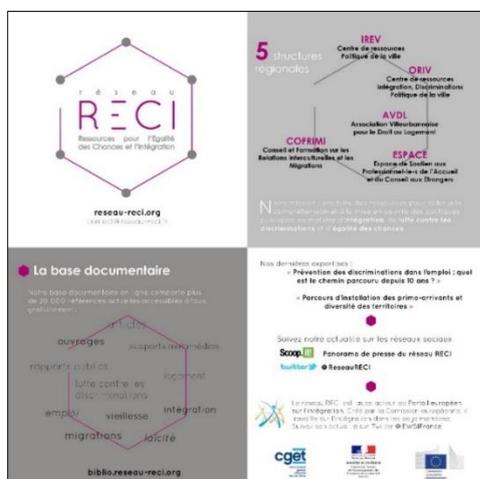
Dans un contexte marqué par une actualité chargée au titre de la politique de la ville, les sollicitations en termes d'engagements ou de représentations des centres de ressources, dans le cadre d'événements nationaux ou de sollicitations du CGET ont été nombreuses. La directrice de l'ORIV a été amenée à participer aux réunions suivantes :

- Réunions inter-reseaux organisées par le CGET : 30.01, 27.02, 20.09 et 30.11.18.
- Participation à Cité'Cap à Rennes, le 6 juin 2018.
- Tenue d'un stand à l'occasion de journée « Conseils Citoyens et Ecole du Renouveau Urbain », le 16 novembre 2018 à Paris.
- Participation à des temps de travail dédiés et thématiques sur le Pacte de Dijon (29.11.18), sur le développement de l'esprit critique (19.01.18).

## Le Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)

L'ORIV participe au Réseau RECI (Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création en 2005.

Le réseau était, en 2018, composé de cinq structures assurant une fonction ressources dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la prévention des discriminations, à savoir : AVDL (Association Villeurbanaise pour le Droit au Logement), COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations), ESPACE (Espace de Soutien aux Professionnels-les de l'Accueil et du Conseil aux Étrangers), IREV (Institut régional de la Ville), ORIV.



Il s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2018, pour des réunions de deux jours : 22-23 mars à Toulouse, 24-25 mai à Paris, 20-21 septembre à Strasbourg.

### La fonction documentaire au sein du Réseau

Le portage d'une base documentaire commune est l'objectif principal du Réseau RECI. La mutualisation de l'activité documentaire des centres de ressources composant le Réseau constitue son activité de base. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune (<http://reseau-reci.org/>).

**Un panorama de la presse** dans les champs de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations (cf. page 14)

### Un programme de travail commun

Le Réseau permet la structuration de travaux en commun. L'ORIV a plus particulièrement travaillé dans les deux chantiers présentés ci-dessous.

Dans le **champ de la prévention des discriminations**, en s'appuyant sur les ressources disponibles, le Réseau RECI a dressé un état des savoirs sur les discriminations dans l'emploi. Ce travail a fait l'objet d'une note qui a été finalisée et diffusée en mars 2018.

Organisée par le CNFPT et en partenariat avec, le CGET et le Défenseur des Droits, le réseau RECI a également participé (animation et intervention) à une journée d'actualité « Agir contre les discriminations dans la Fonction publique territoriale », à Paris, le 22 novembre 2018. Il a contribué à l'ensemble des étapes avec les partenaires, en particulier : problématisation, identification et prise de contacts avec certains intervenants, communication, animation de la matinée, propos de conclusion.

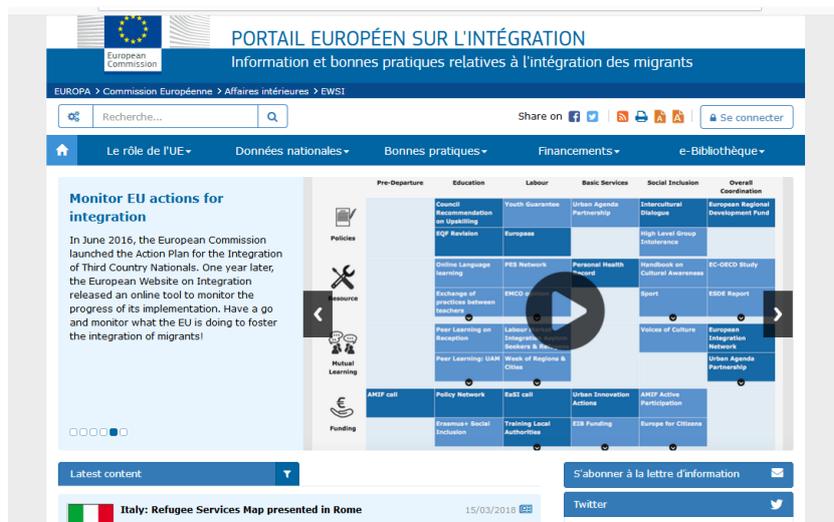
Dans le champ de l'intégration et afin de répondre à l'enjeu de « renforcer la formation ou la qualification des acteurs en charge de mettre en place les parcours d'intégration dans les territoires », le réseau RECI a proposé la mise en place d'un module d'échanges de pratiques. Une partie du travail a consisté à construire le contenu du module d'échanges de pratiques d'une journée.

Une seconde partie a permis de tester à partir de deux territoires (le territoire du Grand Est, réunion préparatoire le 20.09 et celui de la Normandie, le 21.11) la pertinence des contenus proposés et de les confronter aux enjeux de terrain.

Les membres du Réseau RECI ont été amenés à présenter ce projet aux référents territoriaux Etat des différentes régions à l'occasion d'une rencontre annuelle organisée par la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (Ministère de l'Intérieur) le 17 décembre 2018.

Dans la continuité des travaux réalisés précédemment, l'année 2018 a permis la finalisation d'un « point de vue sur » visant à mettre en avant des points de vigilance et des leviers pour répondre au défi de la construction des parcours d'intégration, en ciblant plus particulièrement les enjeux du côté des intervenants sociaux. La note vise à interroger les modes d'action, en faisant une place aux réflexions sur le travail social communautaire (ou travail social d'intérêt collectif).

## Le portail européen sur l'intégration



Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste à recenser et à valoriser les ressources (actualités, documents, événements), à rédiger des « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), à élaborer des fiches qui présentent des expériences

novatrices sur le thème de l'intégration entendue au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

Cette action a été reconduite en 2018 et s'est appuyée sur les actions de veille et information sur les ressources comme les années précédentes.

Par ailleurs l'ORIV a été amené à produire une note, en juin 2018. Elle visait sur la base de recherches documentaires et des pratiques identifiées sur les territoires et la politique à l'oeuvre, à identifier les principaux moteurs d'intégration de deux publics : les jeunes migrants (16-35 ans) et les femmes migrantes.

Pour valoriser les ressources mises en ligne sur le portail, ainsi que les actualités sur les questions d'intégration en France, le Réseau RECI alimente un compte twitter : <https://twitter.com/EWSIFrance>

# Outiller les acteurs-trices pour renforcer l'action sur les territoires en politique de la ville

## Objectifs

L'apport de ressources aux acteurs-trices est au cœur des missions de l'Observatoire compte tenu de la complexité des sujets traités. L'une des attentes exprimée par l'Etat dans le cadre de son soutien à l'ORIV en tant que centre de ressources politique de la ville est de faciliter la mise en œuvre de l'action sur les territoires politique de la ville. Pour y répondre il s'agit de produire de l'apport méthodologique, de mettre en discussion des sujets complexes notamment à l'occasion de rencontres en inter-acteurs-trices.

Dans cette perspective, différents temps de qualification collective à destination des acteurs-trices ont été organisés en 2018, en fonction des opportunités de partenariat et des besoins identifiés. L'attention a porté plus particulièrement sur les enjeux d'évaluation mais aussi de mobilisation du droit commun (dans le cadre de l'action de l'Etat comme des collectivités – via le Pacte de Dijon<sup>5</sup>), de santé ou encore de développement économique urbain.

Les objectifs poursuivis sont de :

- Permettre aux acteurs des territoires d'acquérir des outils pour conduire l'action publique.
- Favoriser la construction d'une culture commune via des démarches de qualification.
- Permettre aux acteurs-trices des territoires de se rencontrer dans une logique de co-qualification.

### Éléments clés

Un mode de travail privilégié : séminaires inter-acteurs-trices, groupes thématiques...

12 réunions d'actualité sur la politique de la ville : 120 personnes.

## Démarche : Evaluation à mi-parcours des contrats de ville

Afin d'outiller les acteurs-trices en région, l'ORIV a organisé des actions collectives en 2017 (formations et journée d'échanges régionale – cf. rapport d'activités 2017) et des accompagnements sur sites qui se sont poursuivis en 2018.

- D'une part, la démarche de formation a donné lieu à un accompagnement en « inter-sites »
- D'autre part les accompagnements sur sites se sont structurés et développés pendant l'année.

En effet, suite à la formation inter-sites qui s'est

tenue fin 2017, **trois journées d'accompagnement toujours en « inter-sites »** ont été proposées aux participants-es en 2018.

Elles avaient pour objectifs d'accompagner les sites dans leur démarche d'évaluation, en proposant des temps de mutualisation des réflexions et la production d'outils adaptés.

Les deux premières journées (30 janvier et 20 février) se sont déroulées conformément au prévisionnel.

Néanmoins, la démarche n'a pas pu aboutir de manière collective, car les sites n'ont pas pu

<sup>5</sup> [https://www.adcf.org/files/THEME-Amenagement-du-territoire/Pacte-de-Dijon\\_VF.pdf](https://www.adcf.org/files/THEME-Amenagement-du-territoire/Pacte-de-Dijon_VF.pdf).

avancer au même rythme sur la validation interne de ces démarches et leur mise en œuvre effective.

Il a été décidé de procéder par des approches plus individualisées.

- Parallèlement, **plusieurs démarches ont été menées dans le cadre des accompagnements sur sites auprès de collectivités.**

C'est notamment le cas au niveau des territoires suivants : Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (Moselle), Grand Verdun (Meuse), Mulhouse Alsace Agglomération (Haut-Rhin), Saint-Louis agglomération (Haut-Rhin).

- Certains services de l'Etat ont également sollicité une intervention de l'ORIV afin :

- de donner une information collective - réunion à l'initiative de la DDCSPP de la Haute-Marne en direction des contrats de ville du territoire le 18 janvier 2018.
- d'assurer une sensibilisation des acteurs-trices de leur territoire - DDCSPP de l'Aube, organisation de réunions internes à l'Etat (20.03 et 27.03) puis d'un temps de travail avec les acteurs-trices des deux contrats de ville du territoire (10 .04).

- Enfin, fin 2018, l'ORIV a démarré une démarche d'accompagnement mutualisée à l'échelle des 6 contrats de ville du département de Meurthe-et-Moselle, en lien étroit avec la DDCS 54. Pour mener à bien cette mission, qui se déroulera essentiellement en 2019, l'ORIV bénéficie de l'appui d'un cabinet spécialisé dans l'accompagnement des politiques publiques (Cabinet Sémaphores).

Pour chaque territoire une méthode spécifique

a été établie, en fonction des besoins et des leviers d'action.

Pour autant, certains éléments communs peuvent être mis en avant :

- La démarche de l'ORIV consiste à venir en appui des équipes, tout en leur permettant de s'approprier le travail réalisé, à chacune des étapes.
- Il s'agit d'associer le maximum d'acteurs-trices à la démarche (collectivités et Etat mais aussi les membres des conseils citoyens).
- La démarche proposée s'appuie sur le cadre de référence produit par l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) ainsi que sur la méthodologie mise en œuvre en 2017 par l'ORIV, en lien avec Sémaphores, dans le cadre de la formation inter-sites.

Le plus souvent au cours de l'année 2018, sur ces territoires, les démarches ont été au mieux construites méthodologiquement.

Les phases de collecte des données et d'analyse, ainsi que de production du rapport évaluatif, interviendront en 2019.

La réflexion autour des enjeux d'évaluation a également amené certains territoires à engager une réflexion plus transversale, notamment en lien avec la politique jeunesse. Ce fut le cas pour les territoires de Saint-Dizier (Haute-Marne) et de Saverne (Bas-Rhin).

Pour en savoir plus sur la démarche proposée : <http://www.oriv.org/documents/cycle-de-formation-accompagnement-a-levaluation-a-mi-parcours-des-contrats-de-ville-telechargez-les-documents-supports/>

## Réunions d'actualités sur la politique de la ville

Les réunions d'actualité sur la politique de la ville sont animées par l'ORIV. Elles répondent à un triple objectif :

- Permettre la diffusion d'informations et de ressources sur la politique de la ville,
- Favoriser l'émergence d'une culture commune entre les acteurs-trices de l'Etat (de droit commun et directement impliqués

sur la politique de la ville) participant aux temps d'échanges,

- Permettre les échanges entre acteurs-trices à l'échelle du Grand Est.

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...)

est un enjeu clé pour tout acteur-trice, encore plus dans un contexte de réforme et d'évolution des politiques publiques.

Des représentants-es des niveaux régionaux et départementaux de l'Etat en charge de la politique de la ville et des services de droit commun ainsi que d'autres agences (ARS, Pôle Emploi ...) sont conviés-es à ces réunions. Ces réunions d'actualités s'inscrivent dans la poursuite de l'action menée depuis quelques années. Elles ont eu lieu à une échelle infra-régionale et se tiennent à Châlons-en-Champagne, à Nancy et en alternance sur Strasbourg et Mulhouse.

Les différentes séances sont structurées à partir d'éléments d'actualité liés à la politique de la ville en les recontextualisant et en les explicitant par des expériences, des éléments d'analyse...

En 2018, 12 réunions ont été organisées. Elles ont mobilisé 120 personnes (en cumulé), 73 personnes différentes dont les deux tiers sont des personnes en charge de la politique de la ville.

Au titre de l'apport de ressources, l'ORIV a été amené en 2018, comme l'année précédente, à intervenir lors des rencontres infra-régionales en direction des adultes-relais.

Ces dernières se sont tenues le 16.10.18 à Nancy, le 13.11.18 à Reims et le 11.12.18 à Strasbourg. Elles ont porté sur la « Professionnalisation du médiateur social en contrat adultes-relais ».

L'ORIV y a assuré des ateliers visant à travailler la place du médiateur dans son environnement (« Territoire d'intervention : apport du médiateur social en contrat adultes-relais »).

## Temps d'échanges : Présentation du rapport ONPV

Suite à la parution du dernier rapport de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV), l'ORIV a organisé deux temps de présentation en région Grand Est, à Reims le 7 décembre et à Metz le 10 décembre.

Le rapport 2017 de l'Observatoire national de la politique de la ville rend compte de la mobilité résidentielle des habitants-es des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Sept études ont été réalisées à partir de sources de données différentes afin d'approcher au mieux ce phénomène délicat et de répondre à plusieurs questions : les habitants-es des quartiers prioritaires ont-ils une mobilité résidentielle comparable à celle des habitants-es des autres quartiers de leur unité urbaine ? Quels sont les ménages qui partent ? Quels sont les ménages qui arrivent ?

Pourquoi s'installe-t-on en quartier prioritaire de la politique de la ville ? Pourquoi en part-on ? Quels sont les effets de cette mobilité sur la composition sociodémographique des quartiers prioritaires ?



Stéphanie MAS et Pascal DIEUSAERT de l'ONPV/CGET sont venus présenter les principaux résultats de ces études, ainsi qu'une synthèse des fiches thématiques portant sur différents thèmes (scolarisation, pauvreté, délinquance, logement, programme de rénovation urbaine et de renouvellement urbain, emploi et chômage, participation des habitants-es).

La rencontre à Reims le 7 décembre a regroupé 21 participants-es et la rencontre à Metz le 10 décembre a regroupé 31 participants-es.

## Journée régionale « Santé mentale et politique de la ville : enjeux et articulations »

Cette journée régionale à visée généraliste, qui s'est déroulée le 26 novembre 2018, s'adressait aux acteurs-trices de la politique de la ville, de la santé mentale, de la santé, du médico-social (élus-es, services de collectivité, services de l'Etat, coordinateurs-trices ateliers santé ville - ASV, contrats locaux de santé - CLS, comités locaux de santé mentale - CLSM, médecins, cadres de santé, associations...)

Les enjeux de santé mentale interpellent et mobilisent de plus en plus d'acteurs-trices très hétérogènes (secteur médical mais également secteur éducatif, social, médico-social...), bien au-delà du seul secteur psychiatrique.

Les acteurs-trices de la politique de la ville n'échappent pas à ces préoccupations. Lors des diagnostics partagés de territoire, la souffrance psychique est souvent identifiée comme une priorité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, particulièrement touchés par les inégalités sociales et économiques.

Fort de ces constats, cette journée poursuivait les objectifs suivants :

- Apporter des éléments de réflexion sur les enjeux de santé mentale et de territoires,
- Favoriser une culture commune entre professionnels-les des champs concernés (politique de la ville, santé, santé mentale),

- Favoriser l'échange d'expériences.

Elle a été co-organisée avec Fabrique Territoires Santé et le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS), spécialisé dans le champ de la santé mentale.



Elle a drainé près de 90 participants-es pour la plupart issues de territoires ou de structures du Grand Est.

Pour en savoir plus :

<http://www.oriv.org/documents/journee-regionale-sante-mentale-politique-de-ville-enjeux-articulations-supports-dintervention/>

## Recueil d'expériences : les acteurs économiques, acteurs de la politique de la ville



La thématique du développement économique est un axe fort des contrats de ville. Pour autant les actions restent limitées dans le cadre de la programmation des contrats de villes.

Plusieurs freins sont mis en avant :

méconnaissance des acteurs économiques, absence de culture du développement

économique parmi les porteurs d'actions, porteurs d'actions se considérant ou étant considérés comme non capables de porter ce type de sujet, invisibilité des actions pouvant relever du champ du développement économique urbain, etc.

Afin de lever une partie de ces freins, l'ORIV a initié en 2017 une action visant à favoriser l'interconnaissance et à valoriser l'implication des acteurs économiques sur les territoires de politique de la ville.

L'option retenue a été de **réaliser un recueil d'expériences** relevant du champ du développement économique et mises en œuvre dans le Grand Est.

L'élaboration de ce recueil, en 2018, a reposé dans un premier temps dans le repérage d'expériences sur les territoires. Pour cela des contacts ont été pris avec les UT départementales de la DIRECCTE, des chargés-es de mission développement économique des collectivités, des chefs-fes de projet politique de la ville, des délégués-es du préfet, etc.

Suite à cela, des contacts ont été pris avec les porteurs de projets et une fiche type a été renseignée.

Au final, le recueil regroupe vingt expériences dans sa version actuelle.

Il repose sur une double logique :

- Montrer en quoi les acteurs économiques au sens large, peuvent être des partenaires dans le cadre de la politique de la ville et de ses différentes thématiques d'intervention (social, éducation, formation, cadre de vie...)
- Valoriser la dimension économique des acteurs « classiques » de la politique de la ville : associations, etc.

Il donne à voir, sans volonté d'exhaustivité, ni d'exemplarité, des expériences menées dans le Grand Est, reposant sur une contribution active du monde économique. Le pari est également que la présentation des expériences recensées suscite des envies, de nouveaux projets et de futures coopérations fructueuses.

Le recueil a été réalisé et diffusé dans sa version papier et numérique. Il est consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'ORIV

et les expériences ont été valorisées sur la cartographie réalisée par le « Club développement économique » des centres de ressources politique de la ville.

Le recueil est accessible via le lien suivant :

<http://www.oriv.org/documents/acteurs-economiques-acteurs-developpement-territorial-recueil-dexperiences-quartiers-prioritaires-grand/>

Suite à la **diffusion du recueil, deux temps d'échanges ont été organisés** pour diffuser l'outil auprès des acteurs du territoire et échanger sur les modalités de mise en œuvre des actions.

Ils ont eu lieu :

- Le 21 novembre 2018 à Maxéville (Meurthe-et-Moselle),
- Le 19 décembre 2018 à Charleville-Mézières (Ardennes).

Les deux rencontres ont permis de réunir une **vingtaine de participants-es à chaque fois** pour échanger sur les projets valorisés dans le recueil.

La diffusion du recueil a amené des acteurs à se manifester pour valoriser leurs actions. Les temps de rencontres sur sites offrent la possibilité de renforcer les réseaux locaux et de valoriser les projets.

Pour mener à bien cette action, l'ORIV s'est appuyé sur un partenariat étroit avec l'équipe de Citoyens & Territoires.



## Accompagner les acteurs-trices par des démarches territorialisées

### Objectifs

Par son action qui s'inscrit dans une logique de développement local et social (partant des compétences et limites des territoires), l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale.

L'association considère ces territoires tout à la fois comme des territoires d'avenir, notamment en raison de la forte présence de jeunes, et des territoires en devenir, puisqu'ils concentrent des difficultés qui constituent des défis pour la société dans son ensemble.

Dans cette perspective, l'action de l'ORIV vise à :

- permettre une meilleure appréhension de ces quartiers qui sont souvent perçus de manière simplificatrice et stéréotypée,
- soutenir et accompagner les acteurs-trices y intervenant en répondant aux enjeux identifiés sur les territoires par l'apport de ressources (documentaires, méthodologiques ou humaines),
- favoriser la mise en réseau et les échanges entre acteurs-trices dans un souci de décloisonnement des actions et de construction partagée.

### Éléments clés

Une diversification des collectivités touchées

Un renforcement des sollicitations émanant des niveaux départementaux de l'Etat (DDCS/DDCSPP, Préfecture).

## Accompagner la mise en œuvre des contrats de ville sur site

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville.

Il y est précisé (article 1) que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, elle vise à assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, améliorer les conditions de vie de leurs habitants-es. Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville.

L'ORIV a au cours de l'année 2018, comme les années précédentes, accompagné plusieurs collectivités et structures dans la mise en œuvre des contrats de ville.

Ces accompagnements visent à répondre aux orientations définies au niveau national et local, notamment :

- La production du rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville.
- L'évaluation à mi-parcours<sup>6</sup>.
- Le fonctionnement des conseils citoyens et la place faite à ceux-ci dans les instances et démarches du contrat de ville.

- L'élaboration des annexes « radicalisation » et « prévention et lutte contre les discriminations ».

Les modes d'intervention, les méthodes et les contenus travaillés tiennent compte des contextes locaux, de l'ancienneté de l'action, des partenariats existants ainsi qu'aux attentes exprimées par les acteurs.

Il est intéressant de relever la mise en place de démarches plus transversales en termes d'accompagnement au cours de l'année 2018, notamment du fait des réflexions sur la démarche évaluative.

Compte tenu du contexte, fin de la démarche de mobilisation des habitants-es des quartiers populaires et diffusion de la « feuille de route » gouvernementale (18 juillet 2018 en Conseil des Ministres) mais aussi signature du Pacte de Dijon (actant l'engagement des EPCI dans les

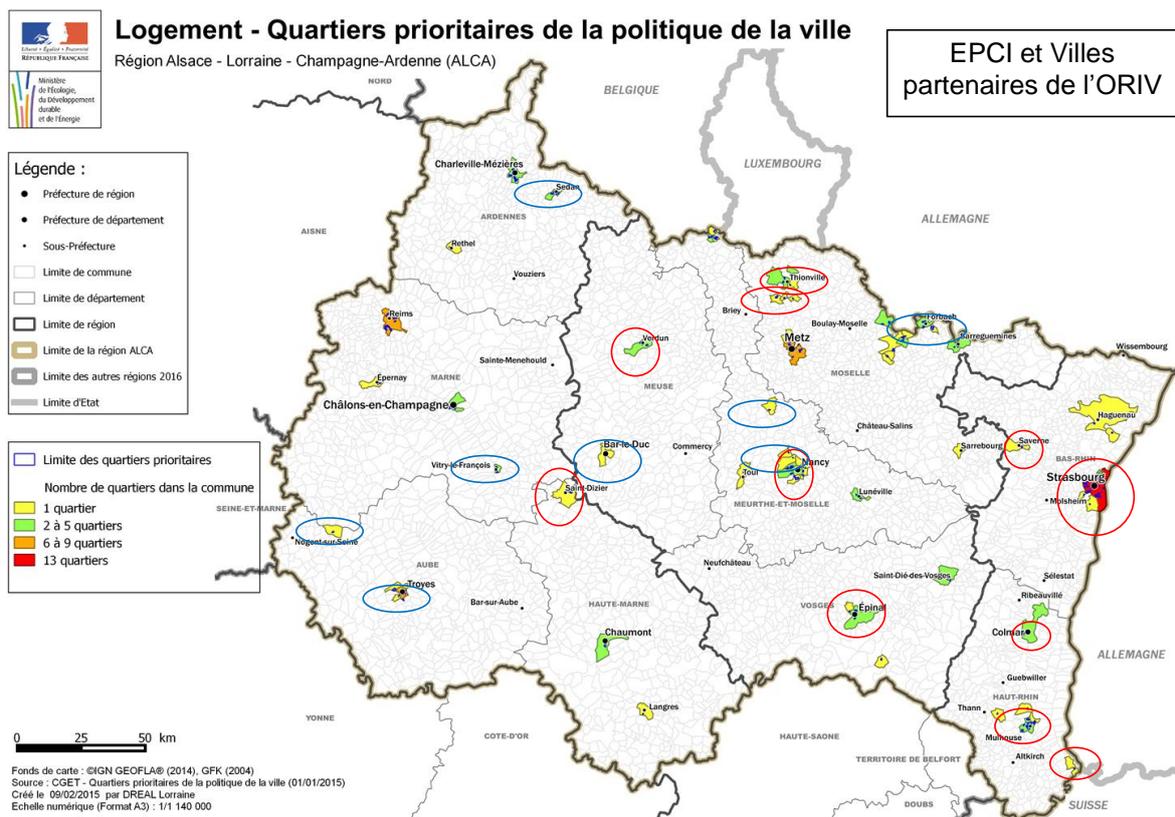
contrats de ville par la mobilisation de leur droit commun), l'ORIV a été amené à plusieurs reprises à intervenir sur ces enjeux.

Le travail mené par l'ORIV, en plus de l'accompagnement spécifique à chaque territoire vise à :

- construire du sens en cohérence avec les autres enjeux locaux dans une logique d'interdépendance entre les territoires,
- s'inscrire dans une logique de capitalisation des enseignements issus des sites (en termes de méthode de travail et de contenu),
- permettre ensuite un essaimage et/ou une diffusion de ces éléments auprès d'acteurs-trices d'autres territoires en politique de la ville.

Les démarches engagées auprès des conseils citoyens de ces territoires sont présentées dans la suite du rapport (page 35).

## Cartographie rendant compte des interventions territorialisées de l'ORIV au titre des contrats de ville en 2018



*En bleu figure les territoires où une intervention s'est faite par le biais de l'Etat (réunions collectives), en rouge figurent les territoires engagés dans une démarche d'accompagnement sur sites (avec co-financement).*

Les territoires ayant fait l'objet d'un accompagnement spécifique sont présentés ci-dessous avec quelques précisions sur les modalités d'intervention. Au cours de l'année 2018, des discussions ont pu avoir lieu en direction des collectivités suivantes : Communauté de communes de Romilly-sur-Seine (Aube), Ardenne Métropole (Ardennes) ou encore Communauté d'Agglomération de Portes de France Thionville (Moselle).

#### **Contrat de ville de l'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise (Haute-Marne)**

L'accompagnement a porté sur la finalisation de l'annexe « lutte contre les discriminations » et surtout sur une réflexion sur la politique jeunesse dans une logique transversale à l'action de la Ville de Saint-Dizier (en lien avec le contrat de ville mais aussi l'ensemble des autres politiques thématiques). Ce volet fait l'objet d'une présentation plus détaillée (page 33).

#### **Contrat de ville du Grand Verdun (Meuse)**

L'appui apporté par l'ORIV s'est fait dans le cadre de la réflexion préalable à l'élaboration du rapport annuel en lien avec la démarche d'évaluation à mi-parcours.

Sur ce territoire, le choix a été fait d'axer l'évaluation sur la perception par les habitants-es des acquis du contrat de ville (amélioration du cadre de vie, offre de services...). De ce fait, plusieurs réunions ont été consacrées à un travail avec les membres des trois conseils citoyens afin de s'accorder sur les modalités de recueil de la parole des habitants-es. Un questionnaire, diffusé par les membres des conseils citoyens auprès des autres habitants-es, a été élaboré dans ce cadre et sera diffusé en 2019.

#### **Contrat de ville de « veille active » de Moyeuvre-Grande (Moselle)**

Ce contrat de ville présente la particularité d'être un contrat qui porte sur un territoire n'ayant plus de quartier prioritaire. De fait la commune et les acteurs-trices qui y interviennent ne disposent pas de crédits spécifiques liés à la politique de la ville. D'ailleurs la pertinence d'un tel contrat a fait l'objet d'une réunion entre élus-es le 9 octobre 2018 en présence de l'ORIV.

L'accompagnement au titre de l'année 2018 a permis, sur la base de réunions de travail avec des acteurs locaux, de formaliser l'annexe « prévention de la radicalisation et prévention

des ruptures ». Elle a fait l'objet d'une présentation dans le cadre du CISPD le 6 décembre 2018.

#### **Contrat de ville de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (Moselle)**

L'accompagnement sur ce contrat de ville a porté sur plusieurs dossiers : démarrage de la réflexion sur la démarche évaluative (en inter-acteurs-trices – deux réunions d'organisées : 1.02 et 22.02) et réflexion pour l'élaboration de l'annexe « prévention et lutte contre les discriminations ». Toutefois la majeure partie de l'appui a porté sur l'élaboration du rapport annuel et sur des apports en termes de ressources dans un contexte de changement de cheffe de projet en charge de la politique de la ville à l'échelle de l'Agglomération.

#### **Contrat de ville de Saverne (Bas-Rhin)**

Au-delà des enjeux liés au contrat de ville, la réflexion engagée à l'échelle de Saverne a consisté en un accompagnement technique et méthodologique par rapport à la politique jeunesse.

Le travail est mené en lien avec l'élue en charge de l'enfance et de la jeunesse, la Directrice de l'Action Sociale et Familiale, en charge de l'Éducation et de la Politique de Ville et le Centre socio-culturel. Il a donné lieu à un travail d'analyse de données et de mise à disposition de ressources, lors de réunions sur site.

Le travail mené en 2018 (et qui se poursuit en 2019) en terme de diagnostic (quantitatif et qualitatif), de réflexion stratégique sur les orientations en termes de politiques en direction des jeunes, sera utilement mis à profit dans le cadre de l'élaboration du projet social du centre socio-culturel mais aussi dans le cadre du contrat de ville (la jeunesse étant un des axes transversal du contrat de ville).

#### **Contrat de ville de la Métropole du Grand Nancy (Meurthe-et-Moselle)**

Le travail d'appui a porté principalement sur des apports de ressources mobilisées notamment dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel ainsi que de l'annexe « prévention et lutte contre les discriminations ».

#### **Contrat de ville de Communauté d'Agglomération de Colmar (Haut-Rhin)**

L'accompagnement a porté sur un appui auprès de la cheffe de projet dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel.

### **Contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération (Haut-Rhin)**

L'ORIV a apporté un accompagnement dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel et du rapport évaluatif. Un travail spécifique a été mené visant à mieux identifier les attendus des élus-es, comme des membres des conseils citoyens afin que les documents produits répondent au plus près à leurs interrogations. De fait cet accompagnement a donné lieu à de nombreuses réunions en direction de ces acteurs-trices ainsi que des représentants-es de la collectivité et de l'Etat en charge directement du contrat de ville.

### **Contrat de ville de Saint-Louis (Haut-Rhin)**

Site entrant en politique de la ville, l'ORIV y assure un accompagnement global (appui méthodologique, apports de ressources, animation et participation aux instances) depuis la désignation du Quartier de la Gare en contrat de ville.

En 2018, au-delà des réunions mensuelles de l'équipe projet, l'appui a porté sur l'évaluation (réflexion et définition des questions évaluatives), l'élaboration du rapport annuel (avec une recherche de mobilisation du droit commun), le fonctionnement du groupe de travail sur les enjeux linguistiques, l'organisation d'un temps dédié autour des enjeux de gestion urbaine et sociale de proximité avec l'organisation d'une réunion inter-acteurs-trices.

## **Journée « Jeunes et territoires. Regards croisés pour agir différemment en faveur de la jeunesse »**

Face au constat d'une difficile mobilisation des publics « jeunes » lors des actions mises en oeuvre à leur intention, la Communauté d'agglomération d'Epinal a souhaité avec les partenaires du territoire engager une réflexion.



L'objectif était de réfléchir collectivement à l'élaboration de réponses par rapport à la difficile mobilisation des publics jeunes (notamment résidants en quartiers prioritaires de la politique de la ville) et par rapport aux actions proposées (en particulier dans le champ de l'emploi, de l'insertion mais aussi dans le domaine culturel, du sport ou encore des loisirs).

Pour se faire, un groupe de travail a été mis en place (représentants-es de la collectivité, de l'Etat, d'associations intervenant auprès de jeunes : Mission Locale, association de prévention spécialisée, associations d'éducation populaire...). Il s'est réuni à plusieurs reprises entre juin et décembre 2018. L'ORIV a été sollicité pour animer le travail préparatoire devant aboutir à l'organisation

d'une journée d'échanges et de co-construction de « réponses » entre décideurs, professionnels-les, responsables d'entreprises, porteurs d'actions et jeunes.

Cette journée a eu lieu le 5 décembre 2018.

Les objectifs de la journée étaient de :

- Comprendre les processus de mobilisation et de participation des jeunes ainsi que leurs attentes.
- Identifier de nouveaux modes d'intervention avec et auprès des jeunes.
- S'inscrire dans des processus de co-construction entre professionnels-les, décideurs, entreprises et jeunes.
- Penser des modes de collaboration renouvelés pour faire face aux enjeux de participation citoyenne et d'insertion socio-professionnelle.

Suite à cette journée, les perspectives de travail, qui sont ressorties des échanges avec les jeunes présents, sont nombreuses, notamment : organiser des temps de rencontres jeunes-professionnels-les avec des espaces dédiés à l'expression des jeunes, optimiser la communication sur ce qui existe, construire des accompagnements basés sur la confiance, développer les dispositifs permettant aux jeunes d'expérimenter des pistes pour l'avenir...

Pour en savoir plus :

<http://www.oriv.org/documents/jeunes-territoires-regards-croises-agir-differemment-faveur-de-jeunesse/>

## Démarche « Bien dans sa ville, bien dans sa vie »

Les élus-es de la Ville de Saint-Dizier ont initié une réflexion dont l'objectif final est que les actions menées et la politique mise en œuvre permettent à chaque jeune (actuellement défini comme les personnes âgées de 0 à 25 ans) habitant Saint-Dizier d'être « bien dans sa vie, bien dans sa ville ».

Dans cette perspective, et compte tenu par ailleurs qu'une partie des jeunes de Saint-Dizier réside sur le quartier du Vert-Bois, quartier prioritaire de la politique de la ville, l'ORIV a travaillé avec la Ville de Saint-Dizier (élue en charge de la politique de la ville et Direction concernée) pour construire une démarche visant à identifier les enjeux et à faire des préconisations. A noter que la réflexion a donné lieu à des points réguliers auprès des élus-es de la collectivité concernée par les enjeux mis en avant (réunions de travail en présence des élus-es : 11 et 12.06, 9.11).

Dans cette perspective plusieurs travaux et démarches ont été engagés visant à mobiliser l'ensemble des acteurs-trices :

- Analyse documentaire et analyse des données démographiques disponibles.
- Échanges sur la jeunesse avec les acteurs associatifs du contrat de Ville relevant du champ de l'éducation populaire. Dans ce cadre plusieurs réunions ont été organisées

- avec les associations concernées (29.03, 6.04 et 12.06).
- Réalisation d'un questionnaire auprès des associations et diffusion. 21 questionnaires ont pu être exploités.
- Rencontres avec les équipes de direction des collèges Luis Ortiz et Anne Frank.
- Réalisation d'un questionnaire et passation de ce questionnaire (via internet) auprès d'élèves de 4<sup>ème</sup> des trois collèges de Saint-Dizier (212 questionnaires récoltés).
- Organisation de deux temps d'échanges (23.05, 11.06) avec des collégiens-nes (délégués-es de classe des classes ayant répondu au questionnaire).

Sur la base de ces éléments, le réseau CANOPE a animé deux temps de travail collectif au cours desquels l'ORIV est intervenu pour rendre compte des éléments issus de la réflexion :

- 27 août 2018 : atelier de créativité en direction des élus-es et services de la collectivité
- 18 décembre 2018 : rencontre des acteurs associatifs et porteurs de projets.

*L'action se poursuit en 2019, avec la finalisation des orientations et l'intégration des éléments issus de la réflexion dans le contrat de ville.*

## Temps d'échanges dans le cadre de la « mobilisation nationale pour les habitants des quartiers »

Le Président de la République a lancé, lors d'un discours à Tourcoing, le 14 novembre 2017, une « mobilisation nationale pour les habitants des quartiers populaires »<sup>7</sup>.

Cette démarche a donné lieu à de nombreux temps d'échanges, réflexions, entre novembre 2017 et mai 2018.

Les services de l'Etat dans le Grand Est se sont également mobilisés pour faire remonter les constats et propositions émanant des territoires, souvent dans des logiques visant à

mobiliser tous les acteurs-trices parties prenantes des contrats de ville dans le cadre de rencontres territoriales à l'échelle départementale.

Dans cette perspective, l'ORIV a apporté son appui (en terme de méthodologie, de ressources, d'animation) aux événements suivants :

- Rencontre départementale (Ardennes) centrée sur les conseils citoyens le 24.01.18 (soirée), à Charleville-Mézières.
- Temps de travail inter-acteurs-trices en Moselle : Sarreguemines (12.02.18),

---

<sup>7</sup> [http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/une\\_grande\\_mobilisation\\_nationale\\_pour\\_les\\_habitants\\_des\\_quartiers.pdf](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/une_grande_mobilisation_nationale_pour_les_habitants_des_quartiers.pdf)

Forbach (8.02.18), Metz (14.02.18), Thionville (16.02.18).

- Séminaire de travail entre services de l'Etat dans le Bas-Rhin visant à produire une note sur les enjeux au niveau du territoire.

Les différentes contributions produites dans ce cadre ont donné lieu à des cahiers de la co-construction disponibles sur internet : <https://www.cget.gouv.fr/ressources/publication/les-cahiers-de-la-co-construction>

## Construire des réseaux territoriaux de prévention du risque de rupture et de radicalisation

L'ESEIS (École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale) et l'ORIV accompagnent la Ville de Strasbourg dans la mise en place de réseaux territoriaux de prévention de la radicalisation depuis 2016.

- Finaliser l'accompagnement auprès des acteurs-trices sur le quartier de l'Elsau.
- Démarrer et mener à bien l'accompagnement des acteurs-trices sur le quartier de la Cité de l'III.

Plusieurs postulats sont à l'origine de cette démarche : lever les freins d'une partie des acteurs-trices à appréhender les situations sur le territoire en termes de risque de radicalisation, construire une approche collective de la prévention de la radicalisation, dans la mesure où l'ESEIS comme l'ORIV ont la conviction que le processus de radicalisation est multifactoriel et qu'il résulte, notamment, d'un double phénomène de repli et de rejet de certaines populations.

Dès lors, toute politique de prévention de la radicalisation doit prendre en compte ces deux aspects du phénomène.

Le cadre d'intervention que propose le centre de prévention de la radicalisation menant à la violence de Montréal répond bien à cette perception des enjeux. Ainsi toute action de prévention doit à la fois permettre de comprendre et agir sur les « facteurs de vulnérabilité » (sociale, familiale, liée à l'emploi...) mais aussi de renforcer les « facteurs de protection » (réseau social tempéré, modèle positif, sens critique, stabilité émotionnelle, empathie, résilience). Cela suppose à la fois une action en direction des « publics » eux-mêmes mais aussi des acteurs-trices (référents-es, parents, professionnels-les agissant auprès d'eux) pour leur permettre d'être outillés face aux enjeux. C'est dans cette perspective que l'ESEIS et l'ORIV inscrivent leur action.

Mis en œuvre à titre expérimental dans trois quartiers prioritaires de la ville (Cité Spach, Elsau, Cité de l'III), l'accompagnement proposé en 2018 a eu pour objectifs de :

L'ESEIS et l'ORIV ont inscrit leur accompagnement autour des objectifs suivants :

- Faire monter en compétence les acteurs locaux sur les questions liées à la radicalisation, à la prévention de celle-ci et permettre collectivement de comprendre les processus à l'œuvre.
- Identifier les compétences de chaque acteur et actrice, leurs capacités et modalités d'action afin de proposer des prises en charge cohérentes et coordonnées.
- Permettre le partage d'informations et d'analyse pour les acteurs-trices du territoire afin de limiter les facteurs de repli, de rejets et de ruptures constatés mais aussi pour renforcer les facteurs de protection.
- Faire réseau en identifiant les coopérations à renforcer et/ou à structurer.
- Construire des modalités de prise en charge de situations individuelles (via les enjeux de signalement) et collectives s'inscrivant dans le droit commun et répondant aux facteurs de vulnérabilité ou permettant le renforcement des facteurs de protection repérés localement. L'enjeu consiste notamment à dépasser la focalisation sur l'individu pour prendre en compte les dynamiques territoriales.

Cet accompagnement s'est concrétisé par des temps de travail collectifs avec les acteurs locaux (environ 6 séances de travail sur chacun des quartiers précités), mêlant apports de ressources et élaboration de plans d'action territorialisés.

# Agir auprès des membres des conseils citoyens et de leurs partenaires

## Objectifs

Les conseils citoyens ont été mis en œuvre sur les territoires de la politique de la ville suite à la promulgation de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Les actions menées en 2018 par l'ORIV s'inscrivent dans la continuité de celles engagées depuis 2014 et visent, comme pour tous les acteurs de la politique de la ville, à renforcer leur capacité d'action.

Concrètement il s'agissait de :

- Qualifier les intervenants-es en lien avec les conseils citoyens,
- Faire évoluer les pratiques des acteurs-trices pour mieux prendre en compte la parole des habitants-es, dans une logique de rapprochement entre les institutions et les habitants-es et les associer aux enjeux du territoire,
- Permettre aux membres des conseils citoyens de jouer leur rôle dans la gouvernance du contrat de ville auprès des partenaires et financeurs du dispositif et de trouver leur place,
- Favoriser les partages d'expériences et la constitution de réseau d'intervenants-es.

### Éléments clés

Une diversification des modes d'intervention auprès des conseillers citoyens.

Un nombre de conseillers citoyens et d'habitants-es touchés en augmentation (20% du public).

## Etat des lieux des conseils citoyens dans la région Grand Est



Cet état des lieux revient sur le fonctionnement des conseils citoyens du Grand Est, quatre ans après la promulgation de la Loi Lamy.

Il vient mettre à jour et compléter celui produit en 2016.

Il a été réalisé après diffusion puis analyse de deux types de questionnaires envoyés entre les mois de mai et août 2018 : l'un aux chefs-fes de

projet et l'autre, aux animateurs-trices des conseils citoyens. Il propose une analyse croisée des 88 questionnaires recueillis de la part de ces deux types de professionnels-les et aborde l'impact de la mise en place des conseils citoyens sur les pratiques professionnelles tout en interrogeant la place du conseil citoyen dans la gouvernance du contrat de ville.

Il ressort de cet état des lieux que le processus d'acculturation entre les différents acteurs du contrat de ville mérite d'être encore renforcé. Il est question de reconnaître l'utilité sociale des habitants-es des quartiers populaires, de pouvoir resserrer les liens de confiance entre

institutions et habitants-es et de créer des dynamiques durables de territoire. Pour ce faire, il est essentiel de donner légitimité au conseil citoyen et de l'associer à la conduite de l'action en étant à son écoute.

Téléchargeable sur :

<http://www.oriv.org/documents/etat-lieux-conseils-citoyens-region-grand/?aid=4930&sa=0>

## Mise en réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens (agents de l'Etat et des collectivités, animateurs-trices, structures porteuses, etc.)

Suite aux premières rencontres du réseau qui se sont déroulées en mai-juin et en novembre 2017 en proximité géographique (Nancy, Strasbourg, Châlons-en-champagne), un temps de travail commun à tous les sites du Grand Est a été organisé par l'ORIV le 30 août 2018.

40 personnes ont participé à cette journée.

Suite à un temps d'accueil, la matinée s'est déroulée sous forme de forum ouvert. C'est-à-dire que les participants-es ont choisi les sujets sur lesquels ils-elles souhaitaient travailler.

Cette journée a permis aux professionnels-les, agents-es de l'Etat et des collectivités, associations de pouvoir échanger sur leurs pratiques et sur les questionnements propres à leurs territoires.

## Participation et animation de temps d'échanges auprès et avec des conseils citoyens

Au cours de l'année 2018, en plus des contacts établis avec des conseils citoyens dans le cadre de l'accompagnement des contrats de ville (cf. partie XXX), l'ORIV a également été amené à intervenir directement auprès des conseillers citoyens, soit dans le cadre de rencontres organisées par l'Etat ou des collectivités, soit en intervenant à la demande des conseillers citoyens eux-mêmes.

On peut citer dans ce cadre les démarches, interventions suivantes :

- Participation à l'organisation et animation à l'échelle du Grand Nancy (Meurthe-et-Moselle) d'une rencontre en direction des conseillers citoyens (19.03) concernés par des opérations de renouvellement urbain afin de leur permettre d'identifier la place qui peut être la leur dans ce type de démarche.
- Préparation et intervention auprès des conseillers citoyens dans le cadre de la discussion autour du rapport annuel, le 10.10.18 du Grand Nancy (Meurthe-et-Moselle), le 28.08.18 au niveau de la

Communauté d'Agglomération de Colmar, et de l'Eurométropole de Strasbourg (06.09, 10.09, 12.09, 25.09, 26.09)

- Temps de travail dédié auprès des conseillers citoyens de Saint-Louis (Haut-Rhin) dans le cadre de la démarche évaluative (25.01.18, 4.07.18 et 5.09.18) mais aussi de ceux du Grand Verdun (7.11 et 10.12).
- Appui dans le cadre de l'organisation d'un diagnostic en marchant (qui a eu lieu le 26.03.18) à l'initiative du conseil citoyen de Saint-Louis.
- Intervention ponctuelle auprès du conseil citoyen de Saint-Dizier (22.01.18).

Par ailleurs, l'ORIV a été sollicité pour contribuer au rapport publié par la Commission Nationale du Débat public sur les conseils citoyens.

Le rapport « Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens » a été publié en janvier 2019 : [http://www.centres-sociaux.fr/files/2019/01/cp\\_-\\_rapport\\_conseils\\_citoyens.pdf](http://www.centres-sociaux.fr/files/2019/01/cp_-_rapport_conseils_citoyens.pdf).

# Construire les politiques publiques avec les acteurs-trices et les « premiers-ères concernés-es »

## Objectifs

La réussite, l'efficacité d'une action publique relève pour partie de son adéquation avec les attentes des principaux « bénéficiaires ». Ils sont porteurs d'une « expertise d'usage » qu'il est important de prendre en compte au même titre que d'autres expertises (techniques, politiques...).

Pour autant impliquer les acteurs concernés par une action, prendre en compte les transformations qui en résultent notamment sur le plan des pratiques professionnelles n'est pas simple. Pour ce faire, l'ORIV s'est engagé dans des réflexions et des démarches questionnant à la fois la place et le rôle des professionnels-les, mais également celui des bénéficiaires de l'action publique.

Au cours de l'année 2018, cela s'est traduit par le fait de :

- Participer à des réseaux d'échange de pratiques professionnelles à différentes échelles (locale, nationale et européenne) afin de questionner les pratiques et de réfléchir à d'autres modes de faire.
- Mener des réflexions incluant les publics pour concevoir des modalités de co-construction de l'action publique.

### Éléments clés

Des démarches originales visant à identifier d'autres types d'approche des pratiques professionnelles (via la comparaison transfrontalière) ou la prise en compte de la parole des habitants (rapport biennal).

## Inscrire les quartiers marginalisés dans l'espace du Rhin supérieur

L'ORIV est partenaire du projet MARGE – Inscrire les quartiers marginalisés dans l'espace du Rhin supérieur, aux côtés de l'École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS), de la Katholische Hochschule Freiburg et la Fachhochschule Nordwestschweiz (écoles de travail social en Allemagne et en Suisse). Ce projet bénéficie d'un financement européen au titre du programme INTERREG.

MARGE vise à définir en quoi et comment les échanges transfrontaliers peuvent produire de l'innovation sociale. Il s'agit à la fois d'une recherche et d'une action associant les professionnels-les de neuf quartiers du Rhin supérieur. Sur la base d'un programme d'échanges et de transfert d'actions, les acteurs

pourront être amenés à transformer leurs pratiques.

Ce projet se déroule sur trois années (2017-2019) et donnera lieu à la



constitution d'une « boîte à outils » à destination des professionnels-les, à la production de connaissances sur l'innovation sociale et les

échanges transfrontaliers, ainsi qu'à un programme de formation.

L'année 2018 a été dense pour les partenaires du projet. Des « immersions » ont été organisées sur chaque quartier partenaire du projet, à destination des collègues des autres pays. C'est-à-dire qu'après avoir collecté et communiqué sur les propositions de projets à valoriser en 2017, les professionnels-les sont partis-es en visites sur sites rencontrer les collègues d'autres pays pour se familiariser avec leur environnement de travail et leurs pratiques professionnelles. Ainsi, les professionnels-les français, sont partis en immersion à Kehl, Freiburg (Allemagne) et à Pratteln, Bâle et Suhr (Suisse). L'ORIV a accompagné en tant que chercheur les immersions à Haslach et à Suhr.

Suite à ces immersions, chaque quartier a pu choisir quels projets ou quelles méthodes le groupe souhaitait transférer.

Parallèlement à ce travail avec les professionnels-les, l'ORIV a travaillé avec le groupe de recherche et le groupe de pilotage sur les modalités de la recherche-action et sur la collecte des données.

A présent tous-tes les professionnels-les sont invités-es à s'interroger sur les pratiques et projets qui peuvent être transférables sur leurs territoires. L'ORIV continuera à accompagner les sites français (Saverne-Quartiers Est, Port du Rhin et Meinau-Neuhof à Strasbourg) aux côtés de l'ESEIS dans cette recherche-action.

Pour aller plus loin :

<http://www.oriv.org/documents/projet-marge/> et <http://www.marge-trinational.eu/>

*L'année 2019 consistera en la phase de transfert et dans l'écriture de la recherche-action et des enseignements de MARGE.*

## Rapport biennal : « Il y a eu une cassure quelque part » Et maintenant, on fait quoi ?

La démarche « rapport biennal » a été initiée en 2011 par la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF) et le réseau des directeurs-trices des CRPV (Centres de Ressources sur la Politique de la Ville), représenté par Question de Ville. Elle fait suite à un constat partagé entre ces deux réseaux nationaux : la parole des habitants-es des quartiers populaires n'est pas suffisamment prise en compte par les acteurs et décideurs de la politique de la ville.

L'ORIV, avec l'appui de Citoyens & Territoires, participe à la réalisation de ce rapport depuis plusieurs années. La démarche pour réaliser le quatrième rapport s'est déroulée tout au long de l'année 2018. Les deux territoires qui se sont impliqués dans ce projet, du côté des habitants-es que des intervenants-es de centres socio-culturel, à l'échelle du Grand Est sont Bar-le-Duc (Vosges) et Sedan (Ardennes).

Paru en décembre 2018, ce rapport s'intitule « Il y a eu une cassure quelque part... et maintenant on fait quoi ? »

A l'intérieur, on peut y lire les cris d'alarme que poussent les 250 habitants-es des 13 quartiers populaires de France ayant participé à ce projet. Les constats sur l'évolution des politiques publiques dans les quartiers populaires sont amers. Néanmoins, pour beaucoup, le refus de la résignation est fort et pousse au développement de dynamiques territoriales.

Ce rapport nous invite à aller à l'encontre des



idées reçues sur les quartiers et à être attentifs à toutes ces propositions constructives que font émerger leurs habitants-es pour améliorer leur quotidien.

Il a été présenté lors d'une rencontre nationale qui s'est tenue le

12 janvier 2019, en présence de Julien Denormandie, Ministre de la Ville et du

logement et de Patrick Braouzec, vice-président du Conseil National des Villes et d'une centaine d'habitants-es.

L'ambition de ces rapports nationaux, publiés sur un rythme biennal, est de démontrer qu'au-delà des statistiques, l'expertise des

habitants-es est indispensable pour penser l'avenir de nos villes.

Pour aller plus loin : [http://www.oriv.org/wp-content/uploads/Rapport\\_biennal\\_Presentation.pdf](http://www.oriv.org/wp-content/uploads/Rapport_biennal_Presentation.pdf) Ce rapport fera l'objet en 2019 de présentation sur sites (Bar-le-Duc et Sedan) et donnera lieu à une rencontre régionale.

## Rencontre de la plateforme EST : La citoyenneté au service d'une société plus égalitaire

Citoyens et Territoires et l'ORIV ont créé un espace mutualisé, la Plateforme EST - Egalité et Solidarité entre les Territoires. Elle fonctionne comme un « pôle d'expertise » au service des politiques territoriales : quartiers prioritaires, grandes agglomérations, métropoles, espaces périurbains, petites villes et campagnes, dans une logique de développement (local, économique...) et de solidarité.



Une première journée d'échanges a été organisée le 22 juin 2018 à Metz intitulée « La citoyenneté au service d'une société plus égalitaire ».

Cette journée visait à mettre en lumière les conditions permettant à des expériences citoyennes d'infléchir les politiques publiques et d'atténuer les inégalités territoriales.

Rassemblant plus de 90 personnes, cette journée a permis aux participants-es d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences singulières, mais aussi sur des sujets qu'ils et elles souhaitent aborder collectivement.

La matinée était consacrée à des interventions et échanges avec Dominique Valck, Co-Président de la Conférence des Conseils de Développement du Grand Est et Albert Ogien, Sociologue. Un forum des initiatives a permis aux participants-es d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences singulières. L'après-midi a été dédiée à des échanges en ateliers, sous forme de forum ouvert, autour d'objets d'échanges proposés par les participants-es.

Pour aller plus loin : [http://www.oriv.org/wp-content/uploads/synthese\\_journee\\_plateforme\\_est\\_22juin2018.pdf](http://www.oriv.org/wp-content/uploads/synthese_journee_plateforme_est_22juin2018.pdf)

## Agir avec et pour les jeunes

Depuis 2015, l'ORIV réfléchit sur les conditions d'action avec et pour les jeunes. Après une première étape (2015 et 2016) de participation à une recherche-intervention menée sur le quartier de la Meinau (Strasbourg) par Joëlle BORDET, psychosociologue, l'ORIV a constitué, suite à un appel à participation, un groupe de travail interprofessionnel.

Ce groupe est composé de professionnels-les de la jeunesse des quartiers suivants : Montagne Verte, Cronoenbourg, Koenigshoffen, Meinau, Neuhof. En 2018, il

s'est réuni le 20.06 (en présence de Joëlle BORDET afin d'échanger sur les acquis de la recherche-intervention) et le 19.12.

Cette année a également été celle de la finalisation de la recherche-intervention « renforcer l'esprit critique des jeunes » menée par Joëlle BORDET lors d'un colloque organisé par le CGET le 29 juin à Paris. L'ORIV y a présenté les enseignements de la démarche menée sur le quartier de la Meinau. La recherche-intervention a donné lieu à une

publication de synthèse : [https://www.cgnet.gouv.fr/sites/cgnet.gouv.fr/files/atoms/files/en\\_detail\\_synthese\\_esprit\\_critique\\_des\\_jeunes-02oct.pdf](https://www.cgnet.gouv.fr/sites/cgnet.gouv.fr/files/atoms/files/en_detail_synthese_esprit_critique_des_jeunes-02oct.pdf) sachant que le rapport final devrait être publié avant l'été 2019.

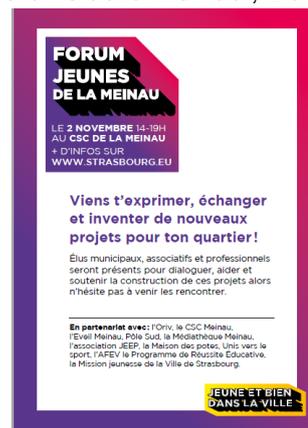
Fort des constats établis précédemment, l'ORIV a accompagné (dans une logique d'observation participante) des démarches initiées par la Ville de Strasbourg visant à « faire place » aux jeunes, notamment dans le cadre de l'Atelier Territorial de Partenaires (ATP) jeunesse se déroulant sur le quartier de la Meinau.



L'enjeu de ces démarches est à la fois de questionner les logiques d'engagement des jeunes, mais aussi de travailler le lien de transversalité entre acteurs d'un même territoire. Dans ces dynamiques, la parole des jeunes est également entendue, travaillée et construite. Il s'agit de travailler au montage de projets sur lesquels les jeunes souhaitent s'investir et de les présenter à des porteurs de projets susceptibles de les soutenir dans leur mise en œuvre.

L'idée a rapidement émergé au sein de l'ATP d'organiser un forum jeunesse. Ce forum s'est déroulé le 2 novembre 2018. Afin de le préparer, l'ATP jeunesse s'est réuni plusieurs fois (29.05, 22.06, 4.07, 4.10 et 11.10).

Le forum a été l'occasion pour les jeunes de s'exprimer et de se mettre en mode projet. Cinq projets ont pu être travaillés à cette occasion : Rencontre entre les jeunes du quartier et la police ; Page Facebook des événements de la Meinau ; Festival des talents de la Meinau ; Lieu de soutien scolaire aux lycéens ; Lieu de médiation avec le collège. La mise en œuvre de ces initiatives est en cours et est accompagnée par une des structures du quartier.



*Cette démarche d'accompagnement se poursuivra en 2019 avec la prise en compte de nouveaux territoires : Hautepierre et la Cité Rotterdam/Spach.*

## Promouvoir l'accès aux droits et accompagner les professionnels-les pour développer des pratiques non-discriminatoires

### Objectifs

L'égalité d'accès aux droits et aux services constitue un élément fort de cohésion sociale. Elle peut être remise en cause pour différentes raisons : méconnaissance de ses droits, non recours, distance symbolique, barrière géographique, discriminations.

Les discriminations renvoient à des situations contraires au principe d'égalité affirmé dans la Constitution Française. Elles relèvent de processus protéiformes, pouvant être difficiles à cerner pour les professionnels-les : discriminations directes, indirectes, systémiques. Agir sur ces discriminations nécessite donc tout à la fois de permettre le développement d'actions visant à identifier les représentations à l'œuvre, de renforcer les espaces et/ou les réseaux d'acteurs intervenant en direction des « victimes » mais aussi de débusquer ce qui dans les organisations, les systèmes, les pratiques peut donner lieu à des processus discriminatoires. L'ORIV travaille, depuis plusieurs années, à « identifier » les risques discriminatoires, en lien avec des professionnels-les intervenant dans des champs aussi divers que la petite enfance ou encore la santé.

En 2018, les actions de l'ORIV avaient donc pour objectifs de :

- Mieux comprendre les enjeux d'accès aux droits sociaux et aux services publics pour les habitants-es et les acteurs de quartiers populaires dans un contexte de dématérialisation,
- Diffuser les enseignements des travaux menés sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le champ de la petite enfance sur le territoire de la région Grand Est,
- Capitaliser les enseignements de la démarche « Santé et prévention des discriminations »,
- Appuyer les professionnels-les pour améliorer les conditions d'accès aux droits et de soutien aux victimes de discriminations et permettre une meilleure coordination des acteurs et des actions,
- Qualifier les professionnels-les pour mieux repérer et prévenir les discriminations.

### Éléments clés

Un enjeu croissant d'accès au droit / aux droits

## Maison de Services au Public (MSAP) : suivi d'une expérimentation

Une Maison de Services au Public (MSAP) a été mise en place à la Poste du Neuhof en novembre 2017. Ce point d'accueil, d'information et d'orientation offre un accès aux services de la CAF, de la CPAM et de Pôle Emploi à partir de leurs plateformes de services en ligne.

Contrairement aux autres MSAP, ce ne sont pas des postiers qui sont en charge de l'accueil du public mais des Volontaires en Service Civique, encadrés-es par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE). Ce montage a fait l'objet d'un financement national, à titre expérimental, pour une durée d'un an, renouvelable.

L'ORIV a assuré un appui dans le cadre du suivi de l'expérimentation de cette MSAP.

L'ORIV a proposé une méthode de travail prenant en compte les enjeux d'accès aux droits sur le quartier du Neuhof. En effet, le suivi de l'expérimentation de la MSAP nécessitait de prendre en compte l'environnement et l'ensemble des lieux existants proposant un accès aux droits sur le quartier. Il s'agissait dès lors d'interroger le système d'acteurs-trices, d'identifier les actions de chacun en matière d'accès aux droits, ainsi que la complémentarité entre les différents lieux. Le suivi de l'expérimentation de la MSAP s'est fait dans un contexte de dématérialisation croissante de l'accès aux services publics.

Pour mener à bien ce travail, un groupe de travail composé des différentes parties prenantes s'est réuni à plusieurs reprises pour bien cerner le sujet et définir les modalités de recherche. Suite à cela, l'ORIV a organisé la collecte des données auprès des partenaires,

des usagers-ères du lieu et du « grand public » et les a analysées.



Quelques chiffres :

- 56 usagers-ères de la MSAP rencontrées
- 83 questionnaires auprès du « grand public »
- Des entretiens individuels menés auprès des partenaires du quartier
- Un entretien collectif mené auprès des membres du conseil de quartier et du conseil citoyen.

*Une première restitution de l'analyse des données auprès du groupe de travail technique aura lieu début 2019 suivie d'une deuxième au comité de pilotage. L'analyse donnera lieu à la formulation de préconisations. Une note de synthèse sera également rédigée.*

## Accès au droit, soutien aux victimes de discriminations et réseau d'acteurs

Depuis 2017, l'ORIV accompagne la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg dans une démarche autour des enjeux d'accès au droit dans la lutte contre les discriminations. Un groupe de travail a été constitué, composé des structures membres de la Commission plénière et plus particulièrement actives sur ce domaine.

Les objectifs sont notamment de consolider le réseau d'acteurs-trices par un travail collectif sur l'accès au droit et le soutien des victimes afin d'améliorer l'accompagnement des personnes confrontées à des situations de discrimination sur le territoire de la Collectivité.

En 2018, le groupe de travail s'est fixé les objectifs suivants :

- Repérer et analyser en commun des situations pour mieux articuler les interventions et envisager les stratégies à mettre en œuvre ;

- Informer sur l'accès aux droits et partager des connaissances en matière de non discriminations.

Il s'est réuni à sept reprises et a notamment élaboré deux outils :

- une plaquette « Réseau d'accès au droit et de lutte contre les discriminations »
- une fiche de recensement des situations de discrimination rencontrées par les accueillants dans les structures et leur traitement.

*En 2019, les perspectives sont d'exploiter ces deux outils : mener la démarche de recensement entre janvier et juin 2019 ; diffuser la plaquette du réseau par l'organisation de temps de sensibilisation sur les discriminations et l'accès au droit dans les différents quartiers de la collectivité.*

## Séminaire de travail « De la théorie à la pratique : échanges d'expériences en matière de lutte contre les discriminations »

Ce séminaire de travail, co-organisé en partenariat avec la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg, la Direction Politique de la Ville de l'Euro-Métropole de Strasbourg et l'Inter-Réseau des professionnels du DSU (Développement Social Urbain), a eu lieu le 19 octobre 2018 à Strasbourg.

Son organisation s'inscrivait dans un double contexte : la semaine consacrée à l'accès au droit et le soutien aux « victimes » dans le cadre des semaines de l'Égalité organisée et coordonnée par la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg ; l'accueil des professionnels-les du réseau IRDSU par la Ville de Strasbourg, et plus spécifiquement des membres du réseau de l'espace de professionnalité « Prévention et lutte contre les discriminations ».

Intitulé « De la théorie à la pratique : échanges d'expériences en matière de lutte contre les discriminations », ce séminaire a permis d'aborder deux thèmes : les enjeux d'accès au droit ; la mobilisation des premiers et premières concernés-es.

L'objectif était de proposer une journée axée sur le croisement des savoirs et pratiques et l'échange d'expériences.

Ce séminaire s'adressait à l'ensemble des professionnels-les du réseau IRDSU et réseau DSU Grand Est et tout-e professionnel-le travaillant dans le champ du développement social urbain, de l'accès aux droits, du champ médico-social, intéressé par ces questions.

Il a réuni plus de 70 participants-es.

## Appui dans le cadre de l'élaboration de plans d'actions départementaux de lutte contre le racisme et l'antisémitisme

En 2015, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été déclarée « Grande cause nationale » par le Président de la République. A ce titre, le plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme prévoit l'installation dans chaque département d'un comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme (CORA).

La mise en place du CORA s'accompagne de l'élaboration d'un plan départemental d'actions visant à prioriser les différentes actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes de formes de discriminations.

L'ORIV est intervenu en 2018 afin de finaliser la démarche engagée dans le Haut-Rhin.

Au-delà des temps de travail avec la Sous-Préfète d'Altkirch, Mme Marie-Claude LAMBERT, chargée de la mise en œuvre opérationnelle du CORA et du plan d'actions départemental, deux réunions du Comité Opérationnel de Lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme (CORA) a eu lieu (12.01 et 5.09). Le plan a été validé en fin septembre 2018.

Dans ce cadre, l'ORIV est également intervenu à la demande du Centre Socio-Culturel d'Illzach auprès d'habitants-es, dans le cadre d'une action financée par la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine Anti-LGTB) le 24.03.18.

## Journée d'études et d'échanges et groupe de travail : Petite enfance et prévention des discriminations

Depuis 2017, dans la continuité des travaux menés en partenariat sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le champ de la petite enfance, l'ORIV et le Furet diffusent et essaient leurs travaux sur la région grand Est,

plus spécifiquement dans la Marne. Il s'agit d'accompagner les pratiques professionnelles pour identifier les risques de discriminations et y répondre à partir notamment du guide « Plus

d'égalité par une prévention des discriminations ».

Le 26 janvier 2018, s'est tenue une journée d'échanges intitulée,



« Cheminer ensemble vers l'égalité dès la petite enfance ». Elle a réuni plus de 50 participants-es.

Elle a été organisée dans le cadre d'un groupe de travail composé des représentants-es de l'Association des

Maisons de quartiers de Reims, de la Fédération des Centres Sociaux Ardennais, de la branche professionnelle Alisfa Lorraine et Champagne Ardennes, de la CAF de la Marne, du Conseil Départemental de la Marne, de la DDCSPP de la Marne et de la DRDJSCS Grand Est.

Deux réunions de travail sur le bilan de la journée et la définition des perspectives avec les partenaires (réunions du 26 mars et du 6 septembre 2018) ont permis de dégager les pistes de travail suivantes :

- Poursuivre la dynamique de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre les discriminations sur le territoire Ardennes – Meuse – Moselle (démarche pilotée par le Furet avec constitution d'un groupe de travail ad hoc sur le territoire)
- Qualifier les professionnels-les pour mieux repérer, valoriser et développer leurs pratiques et leurs projets en matière de prévention et lutte contre les discriminations sur le territoire de la Marne (démarche portée en partenariat par le Furet et l'ORIV)

Le 10 décembre 2018, une réunion de travail s'est tenue avec des responsables de structures multi-accueil du département de la Marne. Elle a permis d'identifier les questions et les thèmes de travail pour l'organisation d'un cycle de qualification en 2019 visant à améliorer l'identification et la visibilité des pratiques et des actions en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité.

## Santé et prévention et lutte contre les discriminations : comprendre, prévenir, agir

En 2014, Migrations Santé Alsace et l'ORIV avaient engagé une démarche de réflexion ayant pour objectifs de mieux cerner les discriminations dans le champ de la santé.

Différentes étapes ont jalonné cette réflexion : mise en place d'un groupe de travail en 2014, rédaction d'une note de synthèse en 2016, organisation d'un colloque régional et publication des actes en 2017.

Les objectifs sont de sensibiliser les professionnels-les de santé, de repérer les situations et risques discriminatoires et d'identifier les leviers d'action pour agir.

Dans la continuité de ces travaux, deux pistes de travail ont été mises en œuvre en 2018 :

- L'élaboration d'un guide national par Migrations Santé Alsace pour capitaliser l'ensemble des enseignements dans un outil facilement accessible aux professionnels-les.

Dans ce cadre, l'ORIV a apporté son appui à l'organisation des deux réunions du Comité de pilotage, à la formalisation des contenus, à la relecture du document.

- La mise en place d'un réseau local de veille et de vigilance dans le champ de la santé  
Ce réseau est né du constat suivant : la place centrale des professionnels-les de la santé et du social qui peuvent être témoins de situations problématiques, être pris-es dans des injonctions contradictoires ou agir en fonction de stéréotypes inconscients. Il s'agit de proposer un espace où les questions liées aux discriminations dans le domaine de la santé puissent être posées et partagées afin de rompre avec le sentiment d'isolement et d'élaborer des réponses collectives.

Trois réunions ont été organisées en 2017 réunissant une dizaine de professionnels-les et permettant d'aborder différentes thématiques.

## Qualifier les professionnels-les pour mieux repérer et prévenir les discriminations

Durant l'année 2018, l'ORIV a mis en place, dans le cadre de partenariats, différentes actions de formation pour permettre aux professionnels-les de comprendre et repérer les processus discriminatoires mais aussi développer les capacités d'agir. Ces sessions de formation se basent sur des méthodes d'animation actives et permettent d'alterner apports de connaissances et analyses de situations par les participants-tes.

Les actions de formation réalisées en 2018 ont été :

- « Lutter contre les discriminations et promouvoir la laïcité à l'hôpital », formation de 2 jours auprès des agents du Groupement Régional Hospitalier de Mulhouse, en partenariat avec Migrations Santé Alsace (12 et 13 avril 2018).
- « S'outiller et agir ensemble contre les discriminations sur un territoire », séances

d'une demi-journée ou d'une journée auprès d'un groupe de professionnels-les en partenariat avec le CSC de la Meinau (31 janvier 2018), avec le CASF de Bischwiller (13 novembre 2018), le CSC du Langensand d'Haguenau (4 décembre 2018)

- « Le cadre juridique de la prévention et la lutte contre les discriminations », intervention d'une demi-journée (28 septembre et 30 novembre 2018) dans le cadre de la Formation Regards croisés sur les discriminations organisée par Migrations Santé Alsace et A part entière.

Au-delà, l'ORIV a été amené ponctuellement à assurer des interventions mettant en avant les enjeux de prévention et de lutte contre les discriminations : à Lunéville (20.03.18), à Woippy (27.03.18) ainsi qu'à Forbach (8.11.18) dans le cadre d'une réflexion visant à questionner les liens entre « discriminations, radicalisation et laïcité ».



# Travailler sur ce qui fait commun et contribuer à l'intégration sociale

## Objectifs

Dans un contexte de développement des peurs et de méfiance, qui donne lieu au renforcement des processus de rejets et de replis, l'Observatoire a souhaité mettre en place des actions, des démarches, permettant aux professionnels-les de renforcer leur capacité d'agir sur « ce qui fait commun », de donner des éléments leur permettant de renforcer le « vouloir » vivre ensemble. Cela passe par la prise de conscience des représentations qui sont à l'œuvre et de leurs impacts sur la mise en œuvre de l'action publique.

Il s'agit donc de « déconstruire » les représentations sociales, mais aussi de travailler sur les « appartenances ». C'est-à-dire de renforcer les cadres permettant ce vivre ensemble (principe de laïcité, histoire commune...), de mettre en œuvre des actions privilégiant un travail inter-acteurs-trices.

Agir dans cette perspective, c'est aussi favoriser les processus d'« intégration sociale », c'est en effet permettre à tout un chacun de trouver sa place, de prendre place, de participer pleinement à la société.

Cette approche a amené l'ORIV :

- à soutenir des actions visant à renforcer les appartenances tout en reconnaissant les identités multiples,
- à accompagner les acteurs-trices dans leurs pratiques visant à renforcer le lien social, à agir sur les représentations,
- à identifier les leviers (en termes d'actions comme de pratiques professionnelles) susceptibles de construire des parcours permettant de s'intégrer à la société.

### Éléments clés

L'appui aux formateurs-trices dans le cadre du plan « Valeurs de la République et Laïcité » a touché 181 personnes en cumulé et une centaine de personnes distinctes.

## Améliorer l'image des quartiers populaires

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) a engagé une réflexion autour de l'enjeu de « l'image des quartiers populaires » dès la fin d'année 2017.

Durant toute l'année 2018 il a questionné la manière dont cette « image » se ou s'est construite, le poids des représentations, le regard que les acteurs-trices de la politique de la ville portent sur les quartiers populaires.

Trois étapes ont principalement marqué la réflexion engagée sur cette question :

- Organisation d'une table ronde sur l'image des quartiers populaires lors de l'Assemblée Générale de l'ORIV, le 3 avril 2018, à Strasbourg.
- Organisation d'une journée régionale le 18 septembre 2018, à Reims
- Organisation de rencontres territorialisées et thématiques durant le mois de novembre.

Si la **table ronde organisée lors de l'assemblée générale de l'ORIV** avait permis d'aborder les différentes facettes du sujet, la **journée régionale**, organisée à Reims, le 18

septembre 2018, a permis de parfaire les connaissances de chacun-e.

Grâce à l'intervention de Thibaut Tellier, historien et Paulette Duarte, géographe et sociologue, il a été possible de comprendre l'importance des mots utilisés pour parler des quartiers populaires, l'importance de connaître l'histoire des quartiers et aussi d'être conscient-e des représentations qui se sont construites au fil du temps chez chaque citoyen-ne.

Par ailleurs, la valorisation d'initiatives, menées sur le Grand Est, visant à agir sur le regard porté sur les quartiers a permis de rendre visibles concrètement les marges de manœuvre de chacun et chacune à l'échelle d'un territoire.

Les **rencontres territoriales** qui se sont déroulées en novembre 2018 visaient à prolonger les pistes de travail, abordées lors de la journée régionale, par des entrées thématiques.

Les objectifs de ces rencontres étaient de :

- Faire connaître des démarches et des actions visant à agir sur l'image des quartiers.
- Identifier les effets, les impacts des actions, dispositifs, programmes qui visent

directement ou indirectement à agir sur l'image des quartiers populaires.

- Travailler les enjeux identifiés en proximité avec les acteurs-trices et en fonction des expériences menées sur les sites.

Elles se sont déroulées sur 4 sites et sur les sujets suivants :

- 9 novembre 2018 (après-midi) - Place et rôle de l'histoire et de la mémoire des quartiers dans la fabrique de l'image - à la Chapelle-Saint-Luc (Aube).
- 14 novembre 2018 (matin) - Impacts des actions culturelles sur l'image des quartiers à Yutz (Moselle)
- 20 novembre 2018 (après-midi) - Place et rôle des habitants-es dans l'amélioration de l'image des quartiers populaires à Reims (Marne).
- 23 novembre 2018 (matin) - Influence des médias sur l'image des quartiers populaires à Strasbourg (Bas-Rhin).

Environ 222 personnes (en cumulé) et 196 personnes distinctes ont été touchées par l'une ou l'autre action développée par l'ORIV sur cette thématique.

## Itinérance de l'exposition « De l'immigré au Chibani »

L'exposition intitulée « De l'immigré au Chibani » a été inaugurée au Musée Historique de Mulhouse en février 2017.



Cette exposition, née d'un projet de l'association Aléos<sup>8</sup>, a été réalisée avec l'ORIV, deux historiens du CRESAT<sup>9</sup> Yves Frey et Marie-Claire Vitoux, et une chercheuse iconographe, Barbara Culli.

Joël Delaine du Musée Historique de Mulhouse a apporté son appui pour la formalisation.

L'exposition porte sur les parcours de vie d'immigrés algériens dans le Haut-Rhin entre 1945 et 1974. A partir de témoignages de « Chibanis », un travail d'écriture et d'iconographie a été réalisé pour rendre visibles leurs vécus et contribuer à une reconnaissance de ces migrants au sein de la société française. Elle est composée de 24 panneaux qui s'articulent en quatre parties thématiques après un avant-propos et une conclusion. Après une première partie s'intéressant à la situation de ces personnes lorsqu'elles étaient jeunes en Algérie, la deuxième traite de la « migration » elle-même, de l'Algérie vers la France. La troisième partie concerne la vie en France de ces travailleurs immigrés avant d'aborder plus

<sup>8</sup> Structure associative gestionnaire de résidences sociales et de foyers de migrants dans la région mulhousienne.

<sup>9</sup> Centre de Recherches sur les Economies, les Sociétés et les Techniques

particulièrement les conditions de vie aujourd'hui de ces hommes âgés restés en France pour leur retraite.

L'exposition a été conçue comme un outil pédagogique. Itinérante, depuis septembre 2017, elle permet, lors de rencontres avec le public, de faire prendre conscience de la place de ces immigrés âgés dans notre Histoire. Elle sert de support, par le biais de visites guidées ou de conférences, à un travail sur les représentations, sur la mise en œuvre des politiques publiques d'hier mais aussi d'aujourd'hui... Les structures, souhaitant mener un travail pédagogique auprès de leur public, peuvent s'appuyer sur des outils complémentaires : catalogue de l'exposition, album graphique et livrets pédagogiques.

L'itinérance de l'exposition s'est poursuivie tout au long de l'année 2018.

De janvier à fin mai, l'exposition a été installée dans différents lieux dans le Haut-Rhin. Tout d'abord dans le lycée Jean Jacques Henner à Altkirch puis dans le hall de l'hôtel de ville de Saint-Louis, à l'Espace Grün de Cernay, au Centre socioculturel de Colmar et enfin au collège Bel-Air à Mulhouse.



*L'itinérance de l'exposition se poursuivra en 2019.*

Quelques panneaux ont par ailleurs été installés lors du Salon du photo club de Riedisheim (14-22 avril 2018), ce dernier ayant réalisé les portraits de Chibanis pour l'exposition.

A partir de juin, l'exposition a été installée dans la région de Nancy (Meurthe-et-Moselle) avec notamment l'appui d'un administrateur de l'ORIV et du Café social de Nancy.

Installée dans un premier temps dans les locaux de cette association, l'exposition a ensuite été exposée à Villers-Lès-Nancy, au Château de Madame de Graffigny, dans le cadre des Journées Culture et Citoyenneté puis à l'Hôtel de Ville.

Elle a été accueillie ensuite à l'Hôtel de Ville de Nancy puis à la Mairie de Tomblaine. Là encore, elle a permis de nombreux échanges.

En décembre, l'exposition a de nouveau été installée dans le Haut-Rhin, à Mulhouse, dans le cadre des Journées d'histoire industrielle.

Pour terminer l'année, elle a été installée à Haguenau (Bas-Rhin) dans le cadre de la quinzaine « Agir ensemble contre les discriminations ». En premier lieu dans les locaux du Centre socioculturel du Langensand puis dans ceux de la médiathèque de Haguenau en parallèle de l'exposition « Couleurs d'immigration ».

Des visites guidées, des temps d'échanges et des conférences ont été proposés par le directeur d'Aléos, les historiens partenaires du projet et/ou la directrice de l'ORIV dans le cadre des différentes installations.

S'il est difficile de quantifier le nombre de personnes qui ont vu l'exposition sur les différents lieux, l'intérêt des personnes présentes lors des conférences ou visites montre l'importance des échanges organisés. L'installation dans un lycée et un collège a permis plus particulièrement de sensibiliser un public jeune, sachant que l'exposition a servi de support à un professeur d'histoire pour son travail avec des classes de 3<sup>ème</sup> sur les guerres de décolonisation.

## Histoire et mémoire de l'immigration, des quartiers populaires : identification des acteurs-trices et des actions dans le Grand Est

Cette action intervient dans le cadre de la mise en réseau des acteurs-trices de la région Grand Est sur les questions d'histoire et de mémoire de l'immigration, des quartiers et des « luttes ouvrières ».

A ce titre, l'ORIV participe d'ailleurs au Réseau Mémoire et Histoire de l'immigration (<http://rmhi-grandest.fr/>).

L'ORIV, en tant que centre de ressources Grand Est, a démarré, en 2017, un travail d'identification des dynamiques territoriales en matière d'histoire et de mémoire de l'immigration, des quartiers et des luttes ouvrières. L'ORIV a été amené en 2018 à poursuivre ce travail d'identification. Pour ce faire, l'association a accueilli une stagiaire en DEJEPS de janvier à décembre 2018, Julie ETIENNE.

Suite à l'extension des activités de l'ORIV à l'ensemble de la région Grand Est, l'objectif initial était de mieux repérer les acteurs (Politique de la ville, associations, société civile, etc.) qui mènent des projets sur cette thématique, de les rendre visibles. Devant la difficulté à repérer les acteurs-trices, le travail a plutôt consisté à établir une première typologie des actions menées et à comprendre à quelles

conditions une action relevant du champ de la mémoire ou de l'histoire peut avoir un effet levier de transformation des représentations.

Pour réaliser ce travail, Julie ETIENNE a été amenée à :

- Repérer les acteurs-trices et/ou structures via différentes sources (Base de données des adhérents-es au réseau Histoire et Mémoire de l'immigration Grand Est ; site internet du réseau HMI notamment sa partie « Ressources » ; acteurs-trices relayés-es par la DRAC ; résultats du questionnaire que l'ORIV a envoyé aux chefs-fes de projet politique de la ville).
- Concevoir une grille d'entretien et un tableau de suivi des contacts.
- Réaliser des entretiens.
- Réaliser une première analyse des éléments recueillis.

En 2018, 8 personnes ont été interrogées et 11 actions repérées : certaines structures ayant mené plusieurs actions principalement en ex-Champagne-Ardenne.

*Ce travail d'identification et de repérage se poursuivra en 2019*

## Accompagnement dans le cadre du plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité

Suite aux attentats survenus en 2015, le gouvernement a souhaité agir dans plusieurs directions. Parmi celles-ci, l'Etat a réaffirmé le

principe de laïcité. Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a confié au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la mission de piloter et de coordonner un plan national de formation à la laïcité, destiné aux acteurs-trices de terrain.



Il vise à répondre aux besoins des professionnels-les en contact direct avec les publics, notamment sur l'application du principe de laïcité dans les situations professionnelles qu'ils ou elles sont susceptibles de rencontrer au quotidien. Le déploiement du plan est assuré, depuis début 2016, par le niveau régional de l'État, via les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

L'ORIV assure depuis lors un appui à la mise en œuvre du plan « Valeurs de la république et laïcité » par l'accompagnement de la réflexion menée par les services de l'Etat.

Au titre de l'année 2018, les actions suivantes ont été menées.

Au titre de la mise à disposition de ressources :

- Veille sur les enjeux de laïcité et alimentation d'un panorama sur la presse
- Alimentation du site Intranet (cf. partie sur les ressources, page 15).
- Mise à disposition de ressources sur le site et lors des journées.

Dans le cadre de la mise en réseau des formateurs :

- Organisation de deux journées régionales à Tomblaine : le 23.01.18 (81 personnes) et le 19.11.18 (30 personnes).
- Organisation de trois réunions de travail en territoires infra-régionaux : 29.05.18 (Reims – 15 personnes), 31.05.18 (Nancy – 23 personnes), 31.05.18 (Strasbourg -12 personnes).

D'autres actions ponctuelles ont été menées par l'ORIV au titre des démarches de sensibilisation (interventions, formations...).

## Appui à la mise en œuvre du projet d'amélioration-construction d'un Lieu de culte musulman à Kingersheim

La Ville de Kingersheim a été sollicitée fin 2015 par une association gérant un lieu de culte musulman sur la commune afin de construire un espace plus adapté. Elle a souhaité apporter une réponse favorable au projet de l'association tout en soulignant la nécessité d'une démarche « partagée » et pédagogique. L'ORIV assure un accompagnement tant sur la méthode que sur les contenus depuis début 2016.

Au titre de l'année 2018, au-delà de la réflexion sur le lieu de culte, le travail visait à construire

les modalités de partenariat avec les autres partenaires et de réfléchir aux articulations sur le quartier d'implantation du lieu de culte. Deux réunions ont été organisées dans cette perspective (16.03 et 28.06).

Par ailleurs, l'ORIV a participé à un temps de travail organisé par la Préfecture du Bas-Rhin dans le cadre des « Assises territoriales de l'Islam » le 4 septembre 2018.

## Accompagnement de la démarche Strasbourg « Ville Hospitalière »

Le point de départ de la démarche est double :

- La réalisation d'une étude menée par 4 élèves administrateurs territoriaux en scolarité à l'INET. Elle a mis en exergue le nombre important d'acteurs-trices mobilisés et d'initiatives sur Strasbourg pour l'accueil des migrants-es mais aussi l'insatisfaction des réponses apportées.
- La parution d'une tribune du Maire de Strasbourg dans le Journal Le Monde du 17 décembre 2017 annonçant la mise en place d'une démarche « Strasbourg, Ville Hospitalière » et la volonté d'ouvrir un espace de négociation avec l'Etat pour trouver des solutions locales.

Sur cette base plusieurs enjeux ont été identifiés :

- Mieux cerner la question des migrations et la manière dont elle s'exprime sur le territoire communal.
- Partager une vision collective de ces enjeux.
- Construire des réponses pratiques et réalisables.

Dans cette perspective, le travail d'accompagnement assuré par l'ORIV (qui a bénéficié dans ce cadre de l'appui d'une stagiaire, Clara DJOUADI) a consisté à mettre en place une démarche participative visant la collaboration des différents-es acteur-trices afin d'aboutir à une meilleure prise en compte des migrants-es sur Strasbourg. L'objectif, qui est apparu suite aux premiers échanges, était de concevoir un « dispositif » inter-acteurs à l'échelle de la Ville de Strasbourg, tenant compte des compétences et champs d'action

de chacun-e, permettant d'offrir un « accueil de qualité » aux migrants es. Les acteurs-trices parties prenantes de la démarche ont souhaité porter plus particulièrement leur attention sur les « migrants vulnérables ».

La démarche s'est structurée en plusieurs temps (cf. ci-dessous) sachant que le point de départ a été la présentation aux acteurs-trices de l'étude réalisée par les étudiants de l'INET, le 13 mars 2018.

Elle a mobilisé au cours de l'année 2018 plus de 150 acteurs-trices différents-es, impliqués-es dans une quarantaine de structures différentes et de services de la collectivité.

Le premier temps a consisté en la mise en commun des réflexions :

- 14 avril, séminaire de travail inter-acteurs sur la journée visant à poser les premiers constats.
- 2 juin, séminaire de travail inter-acteurs sur la journée visant à approfondir les constats et à identifier les leviers possibles en terme d'actions.
- 7 juin (après-midi), réunion de travail visant à réfléchir autour de l'idée d'un « schéma directeur de l'accueil des migrants ».
- 19 juin (après-midi), réunion visant à travailler sur la notion de « lieu(x) d'hospitalité ».
- 27 juin (matin), réunion sur le système d'acteurs et son optimisation (mise en place d'une « base acteurs » permettant de faire réseau entre les acteurs-trices).

Le second temps a permis la définition de la « feuille de route »

Une réunion plénière en présence du Maire de Strasbourg, Roland RIES, et de Marie-Dominique DREYSSE, Ajointe en charge de ce dossier, a été organisée le 2 juillet 2018 pour présenter les orientations identifiées par la Ville sur la base des éléments travaillés au cours du premier semestre.

Cette réunion a permis de rappeler les principes de base de la démarche et d'établir une « feuille

de route » autour de 3 enjeux : Un système d'acteurs-trices au service d'un accueil digne et de qualité, des parcours adaptés, une société civile ouverte.

Elle a également permis de mettre en avant la nécessité de formaliser un texte repère (« manifeste ») pour témoigner de la dynamique de mobilisation de la communauté locale des acteurs-trices autour des enjeux de « Ville Hospitalière ».

Sur cette base, un troisième temps de travail a permis d'approfondir certains aspects.

- Optimiser l'intervention des différents-es acteurs-trices et leurs liens (13.07 et 28.08). Les réunions ont permis de travailler sur la base acteurs et les informations nécessaires pour agir plus efficacement.
- Formaliser le processus d'accueil (17.07 et 20.07). Face à la difficulté de le formaliser, un travail d'identification des structures de « premier niveau » a été réalisé.
- Identifier ce qui est fait par d'autres collectivités : démarche de benchmark (réalisée par l'ORIV).

Les éléments issus de ces réunions ont été présentés le 8 octobre lors d'une réunion inter-acteurs. Enfin le 19 décembre, un séminaire de travail (après-midi) a permis de travailler autour de trois enjeux permettant de répondre aux défis de l'accueil des migrants-es : quels sont les points d'appui (structures existantes) au niveau de Strasbourg pour l'accueil des migrants-es (notamment vulnérables) ? Comment optimiser les interventions en direction des migrants vulnérables en travaillant sur les coopérations inter-acteurs (tout en tenant compte de leur diversité) ? Quels « outils » apporter aux migrants-es lors de leur itinérance ?

La démarche se poursuivra en 2019, donnant lieu notamment à la formalisation des engagements via un Manifeste.

## Appui dans le cadre de la politique publique d'intégration et mise à disposition de ressources

En juillet 2017, le gouvernement a annoncé vouloir engager une « refonte ambitieuse » de la politique d'immigration et d'intégration.

Aurélien Taché, député, a été missionné pour formuler des propositions sur la base de travaux comparatifs des politiques conduites par d'autres pays partenaires de la France et d'une consultation de chercheurs travaillant sur ces thématiques. L'ORIV a été auditionné le 18 janvier 2018. Il a rendu son rapport le 20 février 2018<sup>10</sup>.

Suite à ce rapport, le premier ministre a réuni, le 5 juin 2018, un comité interministériel à l'intégration<sup>11</sup>. Ce comité a formalisé quatre priorités gouvernementales en matière de politique d'intégration.

- Doublement du volume de cours de langue française
- Renforcement de la formation civique.
- Optimisation de l'accès à l'emploi.
- Renforcement de la prise en charge (accompagnement social et administratif) de certains publics, notamment les réfugiés.

Au titre de la politique publique d'intégration, l'ORIV assure une fonction ressources (notes statistiques, éléments d'information ...) à l'échelle du Grand Est.

Dans ce cadre, l'action de l'ORIV vise à outiller les acteurs et décideurs, en premier lieu les représentants de l'Etat pour la mise en œuvre de ces orientations.

Cela passe par la mise à disposition de ressources, d'analyses, notamment sur les logiques de parcours d'intégration, la mobilisation des associations, les enjeux de la « crise migratoire ».

A ce titre, l'ORIV a fait un point sur les « enjeux de la crise migratoire », zoom publié dans le bulletin d'information de l'ORIV en janvier 2018 : [http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv\\_actusur\\_cent\\_seize.pdf](http://www.oriv.org/wp-content/uploads/oriv_actusur_cent_seize.pdf)

En parallèle, l'ORIV a poursuivi son travail d'analyse statistique de la présence immigrée (notamment par rapport au public primo-arrivants) sur ce territoire.

Une attention particulière a été portée à la présence immigrée sur les territoires en politique de la ville compte tenu de la récurrence de certains enjeux lors des temps de travail sur site dans le cadre des contrats de ville. Ces éléments ont été mis à profit lors de réunions avec les services de l'Etat en charge de cette politique publique.

Pour permettre la mobilisation des ressources au profit des acteurs-trices, un travail de veille est effectué. L'implication de l'ORIV au sein du Réseau RECI permet également de mobiliser les ressources d'autres partenaires mais a donné lieu aussi à la production de connaissances (cf. page 21 -RECI et MPG). L'ORIV a d'ailleurs organisé, en lien avec l'association ESPACE, une réunion en direction des acteurs locaux de l'intégration le 19 septembre 2018 à Strasbourg.

L'ORIV a également participé à la préparation d'une journée d'étude dans le cadre du réseau « European Urban Knowledge Network » (EUKN). Elle s'est tenue le 25 juin 2018 à l'Ecole Nationale d'Administration, à Strasbourg. Intitulé « Deux systèmes, un challenge : l'intégration dans les villes en France et en Allemagne ». Elle visait à traiter des politiques d'intégration des migrants et des réfugiés dans les villes en France et en Allemagne. L'ORIV a animé dans ce cadre un atelier sur le renouvellement urbain et la participation citoyenne.

Enfin, plusieurs interventions ont été réalisées au cours de l'année 2018 suite à des sollicitations ou dans le cadre de partenariats inscrits depuis plusieurs années (notamment auprès de différentes écoles de travail social).

- Intervention auprès des étudiants en médecine, 15 février 2018.
- Intervention « Immigration et Politiques d'intégration », auprès d'étudiants-es en

<sup>10</sup> « 72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivants en France » : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du->

[Ministere/72-propositions-pour-une-politique-ambitieuse-d-integration-des-etrangers](https://www.gouvernement.fr/partage/10268-comite-interministeriel-a-l-integration)

<sup>11</sup> <https://www.gouvernement.fr/partage/10268-comite-interministeriel-a-l-integration>

travail social, ESEIS –Strasbourg, 28 mars 2018.

- Intervention dans le cadre du Diplôme Universitaire « Droit, Société et Pluralité des Religions » de l'Université de Strasbourg, les 7.03, 28.03 et 30.05 2018.
- Intervention auprès d'étudiants-es à l'université le 1<sup>er</sup> juin 2018.
- Intervention auprès de conseillers-ères en économie sociale et familiale, de l'IFCAAD, à Schiltigheim, le 7 juin 2018.
- Journée de sensibilisation auprès d'adultes-relais, à Nancy, le 18 juin 2018.
- Conférences dans le cadre de l'itinérance de l'exposition « De l'immigré au

Chibani » : à Saint-Louis, à Colmar ainsi qu'à Tomblaine (cf. p. 48).

- Intervention auprès d'habitants-es et de professionnels-les du Centre socioculturel de Saint-Dié-Des-Vosges, le 20 décembre 2018.

Les demandes d'intervention comme de ressources (notamment statistiques) sont en augmentation.

Les objectifs de ces interventions sont pluriels. Elles visent généralement à expliciter les enjeux en termes d'immigration et d'intégration et à les remettre en perspective sur un plan historique ainsi qu'à rendre compte de la situation actuelle.

# ANNEXE 1

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORIV

---

Administrateurs-trices élus-es lors de l'Assemblée Générale du 3 avril 2018  
*Sont soulignés dans la liste ci-dessous, les membres du Bureau ainsi que leur fonction.*

### Personnes Morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), représentée par Haydar KAYBAKI et/ou Muharrem KOC
- CIMADE représentée par Pierre GREIB, Vice-Président
- École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS / précédemment ESTES) représentée par Bruno MICHON, Secrétaire-adjoint
- Ecole Supérieure de Praxis Sociale (ESPS précédemment ISSM) représentée par Salem DRICI
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) représentée par Paul KERN
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) représentée par Christine LAEMMEL
- THEMIS représentée par Monia SCATTAREGGIA
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF) représentée par Francine STROBEL
- Union Régionale des Associations Familiales Grand Est (URAF GE) représentée par Guy DIDIER

### Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Nathalie CHAMAGNE
- Daniel CHINAGLIA
- Sébastien DASSONVILLE
- Naouel EL MAHROUG
- Yasmina FERCHIOU
- Brigitte FICHET
- Michel FOU DRAT, Vice-Président
- Marie-Christine GINDENSPERGER, Assesseure
- Guy GIRAUD
- Francis GRANDJEAN, Trésorier-Adjoint
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Emilie JUNG
- François LAFLAHI
- Véronique LEROUX
- Dan LIAU, Trésorier
- Jacqueline MAURY, Secrétaire
- Dalila SAIDI
- Guy SCHMITT
- Rudi WAGNER, Vice-Président



Observatoire  
régional  
de l'intégration  
et de la ville

Centre de ressources  
Grand Est

Centre de ressources politique de la ville, intégration, discriminations  
1, rue de la Course - 67000 Strasbourg - 03 88 14 35 89 - [contact@oriv.fr](mailto:contact@oriv.fr) - [www.oriv.org](http://www.oriv.org)

Association de droit local (loi 1908) inscrite au Tribunal d'instance de Strasbourg - volume LXXIV n° 127  
APE: 9499Z - SIRET: 408 211159 000 12